24 6.05

# MOYENS
# INFAILLIBLES
## DE CONSERVER
## SA VUE EN BON ÉTAT

JUSQU'A UNE EXTRÊME VIEILLESSE,

*Et de la rétablir et la fortifier lorsqu'elle s'est affaiblie.*

AVEC

La manière de s'aider soi-même, dans des cas accidentels qui n'exigent pas la présence des gens de l'art, et celle de traiter les yeux pendant et après la petite vérole.

Traduit de l'allemand, de Mr. G. J. BEER, Doct. en Méd. et Jur. Ocul. de l'Université de Vienne.

AVEC UNE PLANCHE INDICATIVE.

*Auxquels on a ajouté quelques observations sur les inconvéniens et dangers des Lunettes communes.*

A BRUXELLES,
De l'Imprimerie d'AD. STAPLEAUX,
Libraire, rue de la Magdelaine, N°. 407.
1802.

9671

# PRÉFACE
## DE L'AUTEUR.

AUCUN de nos sens extérieurs ne nous fournit un plaisir plus étendu, plus constant et plus varié, que celui de la vue. Après une longue suite d'années, nous nous ressouvenons encore d'un joli paysage, d'un beau tableau ; en un mot, tous les objets qui nous ont enchanté par les yeux, sont présens à notre esprit. Et combien l'œil, à chaque instant, nous procure de nouvelles jouissances ! tandis que les autres organes qui nous entraînent sans cesse vers le plaisir, ne peuvent nous en offrir une seule aussi durable, aussi rapide, aussi économique.

Avec quelle célérité, par exemple, la réminiscence du plus charmant concert nous échappe, lors même que nous l'avons entendu avec la plus grande satisfaction! Envain faisons-nous tous nos efforts, pour en rappeller à notre mémoire l'ensemble harmonieux, et les sensations flatteuses qu'il a excitées en nous. Au-lieu que l'objet que nous avons une fois vu, se présente de lui-même à nos yeux, avec toutes ses particularités, et si précisément, que nous sommes en état de le dépeindre longtems après, avec toutes les nuances dont il était revêtu. Et nous négligeons si souvent cet organe précieux! que dis-je? nous l'attaquons tant de fois avec une témérité si coupable, que l'on doit en effet s'étonner qu'il y ait si peu d'individus entièrement aveugles, quand on consi-

dère la manière dont on le traite.

Mais aussi comment pourrait-on le maintenir dans un état de santé, et être attentif à un traitement modéré du plus délicat de nos organes, si, lorsqu'il est indisposé, on le confie d'abord à des gens inhabiles, en un mot, à des charlatans?

Puisse cet écrit engager mes concitoyens, à porter un soin plus particulier qu'ils n'ont fait jusqu'ici à une partie de leur corps, dont dépend leur plus grand bonheur; car il en est plus que tems, si l'on considère combien l'on commence à souffrir étrangement de la vue depuis des années.

Comment, m'a-t-on demandé tant de fois, depuis 15 ans que j'habite cette ville (Vienne), où je jouis comme oculiste de la confiance du public, comment peut-on conserver ses yeux en santé?

Comment doit-on les traiter lorsqu'ils sont déjà affaiblis ? Enfin, comment peut-on s'aider soi-même dans des cas accidentels qui n'exigent, proprement dit, aucun secours des gens de l'art, et dans des lieux surtout où il n'est guères possible de s'en procurer.

Qui pourra, ou devra répondre à chacune de ces importantes questions, sinon un oculiste expérimenté, dont le devoir ne consiste pas seulement à guérir ses concitoyens malades ; mais encore à prendre soin du maintien de leur santé ?

Mais pour y répondre d'une manière satisfaisante, il est besoin d'une expérience longue et consommée ; c'est pourquoi on ne s'étonnera pas que j'aie hésité si longtems à me rendre aux instances réitérées que l'on m'en a faites,

quoique ma pratique seule ait pu me fournir assez d'occasions de tirer de justes conséquences touchant la conservation d'une bonne vue, et les soins que l'on doit apporter à des yeux faibles, par le nombre étonnant de maladies de cet organe, que j'ai traitées dans des sujets de tout rang.

La différence infinie des causes de l'indisposition des yeux, et que j'ai assiduement recherchée, pouvait seule m'apprendre à connaître celle qui, nullement funeste en apparence, provenait des mauvaises habitudes dans l'usage de la vue, eu égard à la situation, et à la profession de chaque individu.

Je ferai tous mes efforts pour rendre chacun plus circonspect sur les plus grands comme sur les plus petits abus, dont on se rend jour-

nellement coupable dans le traitement des yeux, ainsi que pour donner, avec prudence et précision, la méthode convenable à chaque classe d'individus, afin de maintenir ses yeux en bon état; et je me croirai assez récompensé, si je vois prendre à cœur les idées que je présente à mes concitoyens pour leur bien-être; car il est bien douloureux pour tout homme de l'art, qui n'est pas dénué d'humanité, de voir tous les jours de malheureuses victimes sans secours, oui même sans le moindre espoir de guérison, et auxquelles il est obligé de refuser des soins devenus inutiles, pour avoir négligé la plus légère attention envers un organe si précieux, qu'elles conserveraient encore.

SECTION

# SECTION PREMIERE.

## Comment on peut conserver ses yeux en bon état.

## CHAPITRE I.

*Sur le soin continuel et journalier qu'on doit avoir de ses yeux quand ils sont en santé.*

### § I.

*A.* « Traitement des yeux le matin au réveil. »

Chacun choisit ordinairement l'endroit le plus reculé du logis pour y passer la nuit en repos ; delà vient que les chambres à coucher sont, pour la plupart, très-sombres. Beaucoup même ne croyent pas avoir assez fait ; les fenêtres doivent être pourvues de volets, les lits d'épais

rideaux, afin que le moindre bruit, le plus petit rayon de lumière ne vienne troubler leur douce quiétude.

Ma poitrine se resserre lorsque je pénètre dans l'air étouffant de ces retraites. Eh ! tous les gens de l'art, tout un chacun ne l'aurait-il pas remarqué ! Comment rester sain dans un tourbillon de vapeurs ? Comment ceux surtout qui doivent faire le jour un usage forcé de leur vue demeureraient-ils exempts d'accidens funestes ? Delà aussi proviennent, à n'en pas douter, ces figures blêmes et flétries de nos citadins dont la physionomie ressemble aussi peu à la mine fleurie de nos campagnards que l'ébauche d'une statue ressemble à un tableau fini.

Non seulement on s'enferme dans une prison, mais encore on passe subitement de ces noirs cachots à l'appartement le plus éclairé de la maison, conduite si nuisible à la vue que la plus longue habitude qu'on en ait faite n'en peut prévenir les suites fâcheuses ; et quoique l'on ne remarque pas des effets très-soudains de cette inconduite, il n'est pas moins vrai que les résultats, pour n'être pas tout-à-coup visibles, ne s'en déclarent pas

moins inévitablement, chez les uns plutôt, chez les autres plus tard, ce dont j'ai été souvent à même de juger par la consultation de gens, d'âge encore peu avancé, qui auraient pû prévenir l'affaiblissement de leur vue, en s'arrachant plutôt aux mauvaises habitudes dont j'ai parlé, et qui étaient la seule cause du dépérissement de leurs yeux.

Ainsi la première règle que l'on doive suivre journalièrement pour le soin de ses yeux, lorsqu'ils sont en santé, consiste :

« 1°. *A ne pas s'exposer à son réveil,* » *trop subitement à une grande clarté.* »

Et pour la suivre dans toute son étendue, il est de la première nécessité de ne pas rendre trop sombre l'appartement du coucher. Les fenêtres doivent être pourvues seulement de rideaux verds que l'on doit bien se garder d'ouvrir aussitôt après le réveil, du moins faut-il attendre quelques minutes, afin que les yeux préparés par une lumière modérée, ne soient pas tout-à-coup frappés de l'éclat du grand jour. J'ajoute encore, que pour que la lumière qui passe à travers les rideaux n'incommode pas la vue en dormant, il faut tâcher de se procurer la chambre dont

les vitrages seront le moins exposés à l'orient.

J'entends plusieurs de mes lecteurs s'écrier ici : est-on toujours à même de choisir une chambre à sa guise ? A quoi je réponds : que l'on peut au moins faire que le lit soit toujours disposé de manière que le grand jour ne tombe pas d'à-plomb sur les yeux, à moins que l'on aime mieux sacrifier sa santé à certain arrangement de meubles.

Quelques-uns penseront peut-être que j'en dis trop à cet égard. Beaucoup douteront qu'il y ait des hommes assez ennemis d'eux-mêmes pour préférer un emplacement agréable de leurs meubles à la conservation de leur vue... Mais hélas ! je dois le dire hautement, je n'ai que trop rencontré de ces gens entêtés qui, ne voulant pas se rendre à mes avis, en ont eu trop tard du repentir.

Une autre raison encore pour laquelle on donne la préférence aux petits appartemens pour coucher, c'est qu'en général on garde les grandes chambres pour recevoir compagnie, sans réfléchir qu'en choisissant ces petits antres obscurs pour y reposer, on tombe dans une plus grande

faute que celle que j'ai reprise, en parlant des effets du mauvais air.

Se trouve-t-on dans la triste nécessité de coucher dans un appartement dont les croisées s'ouvrent à l'orient, est-il si difficile de modérer tellement l'action de la lumière par des rideaux plus épais, et si ce n'est assez, par un simple paravent que l'on place près le chevet du lit, afin qu'au réveil, la vue n'en soit pas si fortement frappée ; et pour qu'on ne perde point de vue cette maxime importante, puisse le fait suivant convaincre un chacun de ce que j'avance.

Il y a cinq ans qu'un voyageur, jeune et d'une parfaite santé, descendit le soir dans une auberge de cette ville (Vienne). Le lendemain matin les rayons du soleil qui vinrent à réfléchir d'un mur de côté et du plancher sur ses yeux, le réveillèrent en sursaut. Il se lève pour fermer les rideaux, qui étaient blancs, et va se recoucher ensuite. Il ne tarda pas à être réveillé, encore plus désagréablement qu'auparavant, par les rayons du soleil, qui pour l'instant dardaient sur sa vue à travers les minces rideaux. Un flux de larmes, accompagné d'une contraction

d'yeux insupportable et de rougeur aux paupières, furent les suites inséparables d'un accident, qui n'eût eu rien de fâcheux d'abord, si le matin suivant, le patient ne se fut exposé de nouveau aux mêmes dangers qui lui occasionnèrent une inflammation longtems rebelle à tous les remèdes, et qui ne put entièrement disparaître, jusqu'à ce que j'en eusse découvert la vraie cause, et que le malade eut quitté tout-à-fait son appartement. Malgré tout, il conserva depuis une faiblesse d'yeux assez considérable, et une disposition si grande à l'inflammation, que tout guéri qu'il fut, il ne put de longtems supporter le moindre vent ou le moindre échauffement du corps, sans être atteint bientôt d'une rougeur remarquable sur ses yeux faibles et larmoyans.

Je pourrais citer de tels exemples en très-grand nombre, et beaucoup de personnes, qui, par la même cause souffraient des yeux, depuis des années, me remercient journellement, pour les avoir engagé à réfléchir sur l'origine de leur maux. (*a*)

---

(*a*) A cette occasion, je dois dire un mot sur un préjugé qui m'a fait souvent passer

Non-seulement l'effet de la lumière est préjudiciable à la vue, au moment de notre réveil, mais encore l'habitude funeste et enracinée où l'on est généralement de se frotter les yeux le matin en s'éveillant.

---

des momens bien tristes dans ma pratique. C'est la coutume d'un chacun, même des personnes qu'on ne peut taxer d'ignorance, que sitôt qu'un médecin et surtout un oculiste est appellé, il doit sur-le-champ prescrire au patient un remède quelconque de la boutique des apothicaires. S'il ne le fait, il peut être assuré de passer pour ignare, ou du moins pour n'avoir nulle connaissance de la maladie pour laquelle il est appellé. Cette singulière manière de juger des talens d'un médecin, provient pourtant de ces charlatans, qui, usurpant le nom d'oculiste, aveuglent les pauvres gens, qui ont le malheur de s'adresser à eux, et qui, par le moyen de leurs drogues et de leur jargon, s'empressent de les servir aux dépens de leur bourse, et au détriment de leurs yeux. Comment d'après cela prendre une juste idée du véritable oculiste, qui guérit souvent, sans toute cette nomenclature de soi-disant remèdes, et seulement par la connaissance et l'expulsion de la cause du mal qu'il traite avec prudence. Aussi y a-t-il peu de temps que cette branche délicate de la médecine est cultivée avec toute l'attention qu'elle exige.

Les gens en parfaite santé, qui dans leurs travaux n'ont pas besoin de forcer leur vue, ne ressentent pas si promptement le dommage, qu'occasionne cette coutume inconsidérée ; mais elle cause un préjudice d'autant plus sensible, que l'on fait un usage plus ou moins forcé de cet organe. On voit quelquefois des personnes qui toute leur vie ont les yeux rouges et larmoyans. On cherche bien loin la cause primitive de ces sortes de phénomènes, et l'on ne voit pas qu'elle est toute entière, du moins chez plusieurs sujets, dans cette funeste manie de se frotter les yeux en s'éveillant.

« 2°. *Tout au moins ne faudrait-il pas* » *se les frotter si rudement en s'éveillant* » *surtout ; mais seulement passer légère-* » *ment le doigt sur les paupières, et se ser-* » *vir même d'un peu de sa salive, quand* » *on éprouve de la difficulté à les ouvrir.* »

Plusieurs femmelettes délicates souriront ici, je le pense bien, mais leur ris moqueur se changera bientôt en signe d'approbation, si elles daignent apprendre à connaître par expérience, l'efficacité de ce simple moyen. En effet, si l'on réfléchit que la salive saine qui s'amalgame

avec chaque bouchée de nos alimens, est d'un secours si essentiel pour la digestion, on conviendra qu'elle doit être bien plus amie des yeux que toute autre liqueur hétérogène, ce qui se confirme chaque jour, chez des personnes qui éprouvaient quelque difficulté à ouvrir les paupières et qui en sont exemptes depuis qu'elles observent le plus simple de tous les remèdes.

Tout homme de l'art un peu instruit, conviendra avec moi, que l'œil peut supporter des incisions profondes, faites avec des instrumens tranchans, sans que la vue en soit endommagée, tandis que les blessures les plus légères et les plus insignifiantes, mais avec contusion, sont presque toutes dangereuses pour les yeux. Ainsi nous voyons toujours, par exemple, que dans les opérations, où il est besoin de lever la tunique, l'on fait une grande incision dans la prunelle, qui se referme toujours sans laisser même la moindre cicatrice; tandis que cet organe est sensiblement affecté de la plus légère pression. C'est pour cette raison que les blessures de l'œil qui contractent trop fortement, ou lacèrent ses parties, sont, on

ne peut pas plus funestes pour la vue, si elles ne sont pas suivies de sa ruine totale. Qu'il me soit permis de rapporter à mes lecteurs un seul exemple, bien capable de servir d'avertissement pour ces sortes de cas.

Je fus appellé, il y a quelques années, chez un homme qui avait toujours joui d'une excellente vue, et qui depuis peu était devenu tout-à-fait aveugle, par l'événement que voici : un jour qu'il se trouva dans une société d'amis, quelqu'un entra, sans qu'il l'apperçut et courut lui couvrir les yeux de ses deux mains, lui disant de deviner qui c'était. Soit qu'il ne put ou ne voulut point dire le nom de la personne, il se débatit pour se débarasser de ses mains, et plus il faisait d'efforts, et plus fortement l'autre lui appuyait les mains sur les yeux, tellement, que lorsque le malheureux voulut les ouvrir, il se trouva et demeura aveugle. Et pourtant on ne remarquait aucune lésion ! Par ce triste accident, on peut juger de quelle conséquence la plus légère pression devient quelquefois pour les yeux. Ajoutons à cela, qu'il n'est pas rare qu'il arrive qu'un cil venant à se courber en

dedans de l'œil, par le frottement dont j'ai parlé, y excite la plus cruelle et la plus opiniâtre inflammation, qui mainte fois même est suivie de la perte de l'œil, ce dont j'ai été témoin dans le trait suivant : Je fus appellé près d'un malade, qui depuis plusieurs mois avait l'œil affecté d'une forte et douloureuse inflammation, provenant d'un poil qui s'était introduit sous la paupière, en la frottant avec les doigts, lequel je découvris par hasard et que je retirai aussi heureusement, malgré que les paupières fussent déjà si gonflées, que j'avais peine à découvrir la prunelle. Le mal qui jusques-là avait résisté à tous les remèdes, se dissipa, et le patient guérit en peu de tems.

Ce serait ici le lieu, ce me semble, de se déchaîner ouvertement contre un abus, qui est si profondément enraciné dans toutes les classes d'hommes, mais principalement dans la plus nombreuse, et contre laquelle les exhortations les plus réitérées, ont été jusqu'ici infructueuses : c'est qu'à peine commence-t-on à éprouver un léger mal d'yeux, qui n'est jamais sans quelque sensibilité pour la lumière,

on se hâte de soustraire la vue avec le plus grand soin, non-seulement aux chatouillemens ordinaires de l'air et du grand jour; mais on charge encore ses yeux d'une quantité de linges ployés et reployés qui les compriment et ajoutent à leur mal. Je défie tous les oculistes à qui j'en appelle ici, de me contester que cet usage assassin ne soit souvent la cause des plus douloureuses et des plus dangereuses ophtalmies, souvent aussi suivies d'une entière cécité. Une légère fluxion, un peu de sang caillé, qui aurait disparu de lui-même en peu de jours, dégénère ainsi en un épaississement de la lymphe dans les parties cristalines de l'œil, ou en un ulcère malin, ou même en un abcès, seulement pour avoir voulu soustraire la partie affectée aux picotemens nécessaires du grand air et de la lumière. C'est ainsi que l'organe de la vue, qui auparavant était à peine indisposé, le devient en effet, et le mal empire tellement que les secours des médecins deviennent ensuite inutiles.

L'œil, il est vrai, s'accoutume promptement à l'obscurité, au défaut de ce chatouillement, si essentiel à sa santé, mais plus on en retarde l'effet, plus ce pico-

tement lui deviendra à charge, et plus tard sera-t-il en état de remplir ses fonctions ?

Cependant j'espère qu'on ne me comprendra pas à rebours. L'œil, même très-affecté, et sensible au dernier point aux picotemens de l'air et du grand jour, peut se passer, il est vrai, de tout appareil, quand l'indisposition n'est ni dangereuse ni susceptible de durée; mais faut-il toutefois le préserver d'un trop grand éclat de lumière, qui le tourmenteroit par trop, ainsi que du froid, de l'air humide et du vent, ce à quoi l'on pourvoit par le moyen d'un léger auvent de taffetas verd, monté communément sur du laiton, ou fil d'archal très-mince, afin qu'il reste suspendu, sans presser l'œil, et le priver entièrement de ses fonctions. Au lieu de taffetas, les pauvres gens peuvent se servir de papier verd qui ne soit pas trop lisse.

Au commencement de cette année (1799), j'entrepris la cure d'un jeune homme, qui depuis plus de six ans souffrait d'une inflammation skireuse à l'œil, qui en outre était recouvert de tumeurs.

Le patient, comme il est d'ordinaire

dans ces cas, ne pouvait supporter la lumière sans une extrême douleur, ce qui provenait aussi de ce qu'il avait toujours choisi les lieux les plus retirés du logis, jusqu'à passer des journées entières, la tête appuyée sur ses mains. La lumière lui devenant à charge de plus en plus, et sa sensibilité étant à la fin si grande, il s'enferma dans l'endroit le plus sombre et le plus retiré de la maison, devant ainsi au printems de son âge se sévrer de tous les plaisirs de la vie. Ce fut dans ce cruel état que je trouvai cet intéressant jeune homme, lorsqu'un de ses parens, moins entêté que les autres, l'amenât chez moi.

On n'aura pas de peine à croire la patience qu'il fallût employer, les instances qu'il fallût faire au patient pour l'engager à consentir à sa guérison, en exposant graduellement son œil malade aux influences de l'air et du jour, que je regardais comme le fondement de son rétablissement. Parvenu enfin à surmonter cet obstacle, jusqu'ici invincible, le patient ne pouvait absolument comprendre comment la cause même de son mal, à ce qu'il croyait, faisait à cette heure sur son œil un effet si bienfaisant et si op-

posé ; car il fut radicalement guéri en moins de deux mois et demie de tems, sans employer d'autre remède que celui de lui laisser faire un usage modéré de son œil, et de quelque boisson d'herbages, en observant un régime convenable.

3°. « *Il n'est pas d'une moins grande* » *utilité de se laver les yeux le matin et* » *pendant le jour, autant de fois que l'on* » *sent qu'ils en ont besoin, avec de l'eau* » *pure de fontaine s'il est possible.* ».

Ceci doit être une règle capitale, surtout pour les habitans de certaines villes, où la quantité de poussière est souvent la cause principale d'un grand nombre d'ophtalmies.

Plusieurs la suivent en partie ou point du tout. D'autres l'observent avec une puérile exactitude, tandis que le plus grand nombre prend un chemin tout contraire. Les premiers ne manquent pas de payer un juste tribut à leur négligence, et à leur mal-propreté. Certes, je ne puis conçevoir, comment il y ait des gens, qui préfèrent endurer sans cesse, des démangeaisons insupportables au soin si peu coûteux, de se bassiner les yeux de tems-en-tems ; mais ajoutons aussi que le

trop souvent leur est nuisible, en ce qu'il occasionne une compression répétée, et qu'il rend aussi la sérosité trop abondante.

L'eau avec laquelle il faut se laver les yeux, doit être pure et froide ; c'est pourquoi l'on donnera la préférence à l'eau de fontaine ou de rivière. Celle qui n'est pas pure et dans laquelle réside quelque qualité saline, de même que l'eau tiède, rend les yeux rouges, larmoyans et trop sensibles à la lumière. Pour cette raison on se servira rarement de l'eau-de-pompe ; observant aussi de ne point les essuyer avec une éponge, mais avec un linge ou les doigts ; et pour ne pas le faire mal-à-propos, il est aisé de s'apperçevoir quand quelque poussière, ou de la sueur, ou quelqu'autre mal-propreté quelconque, s'est introduite dans les canthus ou entre les paupières.

Plus l'air est sec, plus le vent est fort et plus la poussière qu'il fait élever, rend ce soin indispensable et salutaire, en prenant bien garde que le visage ne soit pas en sueur, ce qui causerait des effets plus funestes ; c'est pourquoi doit-on se garder de se laver avec de l'eau froide au sortir du lit, parce que dans la transpiration

que

que la chaleur du lit a occasionnée sur toute la tête augmente dans cet instant, quoiqu'on ne puisse remarquer une sueur sensible.

Beaucoup de personnes pensent faire un grand bien à leurs yeux en leur faisant prendre un bain tiède, dans un œil de verre ou de porcelaine fait pour cet usage. Combien de fois ne me suis-je pas déclaré ouvertement contre un abus aussi pernicieux? Et n'ai-je pas démontré mainte et mainte fois, à ceux qui s'adonnent à cette pratique, ne leur ai-je pas démontré, dis-je, le thermomètre à la main et en présence des médecins, le degré de chaleur que peut prendre l'eau la plus froide, après qu'elle a approché l'œil pendant quelques minutes ?

C'est une maxime depuis longtems établie, que les bains tièdes sont utiles pour les yeux dans bien peu de cas, mais on ne peut pas plus nuisibles dans tous les autres. Que ceux qui en font usage sachent donc qu'ils doivent indispensablement bannir de chez eux ces vases funestes, s'ils veulent conserver leur vue. J'oublie d'ajouter qu'il ne faut pas laisser trop longtems sur les yeux le même linge imbibé d'eau froide.

*B.* « Soin particulier que l'on doit avoir de » ses yeux, pendant le jour, hors du travail.

La demeure, l'ameublement, le vêtement, le régime, oui, même les selles, qui croirait que toutes ces choses ont une si grande influence sur l'organe de la vue? Il n'est pourtant que trop vrai, et cependant de quelle insouciance on est généralement sur tous ces points! insouciance qui n'est que trop souvent le principe d'une infinité d'ophtalmies incurables dans la vieillesse, et même d'une entière cécité.

Si le passage trop subit d'un lieu sombre à un autre plus éclairé est nuisible à la vue, à l'intant de notre réveil, les mêmes résultats sont à craindre pendant le jour; c'est pourquoi l'on doit tenir pour une règle importante :

1°. « *De choisir l'appartement le mieux* » *éclairé quand on est sédentaire, et que* » *l'on fait un usage forcé de sa vue.* »

Qui négligera ce conseil, court risque de ne pas jouir longtems de son travail sans perdre la meilleure partie de sa vue, qu'il cherchera envain à rétablir dans la suite.

Quelque tort cependant que l'on fasse à ses yeux par le séjour d'une demeure sombre, on ne leur en fait pas moins en habitant un lieu dont les fenêtres regardent sur une muraille, où les rayons du soleil tombent d'à-plomb ; car l'inflammation la plus rebelle peut souvent en provenir, ce dont je me propose de parler plus au long à l'article concernant le bon usage de la vue. Je remarquerai seulement ici que toute maison sur laquelle les rayons du soleil tombent immédiatement, est préférable à celle où ils ne sont que réfléchis. Quoiqu'il en soit, l'une et l'autre ont besoin de les tempérer par des rideaux verds ou bleus. A quoi j'ajouterai que l'on doit avoir égard, et je le recommande instamment, de les tenir assujettis sur les croisées, afin que lorsqu'on vient à les ouvrir, de même que les portes, ils ne vacillent par le courant d'air, et ne renvoyent la lumière ça et là, ce qui serait plus dommageable que les rayons directs du soleil.

Un appartement, dont les croisées descendent jusqu'au plancher, n'est pas sans quelque danger effectif, même pour des yeux sains ; car la lumière nous étant

renvoyée d'en-bas, directement dans la vue, tous les objets de cette manière réverbèrent une clarté fausse, étrangère et par conséquent nuisible.

Si donc il me fallait opter entre une cabane qui reçut une lumière ménagée par une simple ouverture, et un palais magnifique, dépourvu de cet avantage, mon choix serait bientôt fait, pour peu que je desirasse conserver ma vue.

Quiconque est obligé d'attacher journellement sa vue sur de petits objets, tels, par exemple que les amateurs de l'histoire naturelle et beaucoup d'artisans, cherchera toujours un domicile où une perspective d'objets divers et éloignés puisse recréer et dilater sa vue.

A l'égard des ameublemens, s'ils sont plus préjudiciables que salutaires aux yeux, les grands l'éprouvent assez; car il est indubitable que ces paremens dorés et brillantés, sont la cause d'une affection indicible de la vue, toutes les fois qu'ils viennent à réfléchir leur éclat perfide, sans compter qu'ils sont la marque d'un goût peu délicat. C'est donc pour cette raison qu'il est à-propos d'observer:

2°. « *Que dans les appartemens qu'on*

» *habite le plus, il y ait peu de dorure*
» *sur les lambris et les tentures, de même*
» *que peu de glaces, et que les portes et*
» *les volets soient d'une couleur tendre,*
» *avec la plûpart des meubles plus bruns*
» *que blancs.* »

Douterait-on encore que le vêtement, celui surtout qui tient à la coiffure, ait une influence marquée sur les yeux? Certes, pour peu que l'on observe les révolutions qu'éprouve sans cesse notre corps, on avouera que la folie des modes peut y être comptée pour beaucoup.

Entre un grand nombre d'inventions du luxe, et qui sont contraires à la vue, il y en a peu qui lui portent un coup plus funeste que les différens voiles dont les femmes se servent, pour exciter notre curiosité en voilant la leur propre. La continuelle vacillation de ces gazes, interceptant partiellement les objets, affaiblit tellement la vue, qu'au moment que je parle de jeunes personnes de 17 à 18 ans, que la nature avait douées d'excellens yeux, se plaignent déjà de leur affaiblissement, et ne sont plus en état de travailler à des ouvrages de femmes tant soit peu fins. Ces martyres de la mode ne sentent-elles

pas le tort réel qu'elles se font, ne l'auraient-elles pas senti, dis-je, par le délassement et le plaisir qu'elles éprouvent momentanément, chaque fois qu'elles viennent à jetter leur voile en arrière, pour mieux considérer certains objets qui aiguillonnent leur curiosité ? Cependant elles n'y renoncent pas pour cela. Heureusement, il est vrai, que l'on commence à revenir de cet abus, sans doute par l'expérience, souvent tardive qu'on en a faite ; mais il n'y aura toujours que trop de ces colifichets pernicieux, qui sont la torture de la vue. Pourquoi ma voix n'est-elle pas assez forte et assez persuasive pour les faire bannir sans retour ?

3°. « *Il est de nécessité urgente de se* » *préserver les yeux d'une lumière trop* » *vive.* »

Ainsi, tout chapeau d'une autre couleur que noir, gris, bleu ou verd, et dont le revers qui donne sur la vue est recouvert de quelqu'étoffe lustrée, doit être regardé comme un meuble funeste ; car de même que l'eau et la neige des rues réfléchissent la lumière par mille rayons divers, cette étoffe la ren-

voye dans la prunelle, où elle cause plus de ravages que les rayons immédiats du soleil sur les vues les plus faibles.

A l'égard des éventails dont les femmes se servent pendant l'été, que peut-on imaginer de plus insensé qu'un instrument que l'on emploie pour intercepter les rayons du soleil, et qui pourtant laisse échapper sa lumière par tant de replis et d'ouvertures, et qui répand sur la vue le moindre réflet, tels que ces éventails rouges, blancs ou jaunes, travaillés en or, en argent, en nacre de perle, etc. qui semblent fabriqués pour la ruine des yeux, et qui, s'ils pouvaient être de quelqu'utilité, devraient tout au moins être gris, verds ou bleus seulement, sans être ni brillans, ni transparens.

Et, quant à l'influence des vêtemens en général sur les yeux, il est indubitablement prouvé :

4°. « *Que tout vêtement trop étroit*, » *qui serre quelque partie du corps, de* » *manière à géner la libre circulation*, » *occasionne toujours un flux de liqueurs* » *trop abondant vers la tête.* »

L'on peut delà aisément prévoir, que tous les gens qui portent de ces habits

étroits, et qui sont fort sédentaires, telles que de jeunes filles, par exemple, ne seront pas longtems à l'abri de quelqu'indisposition de la vue, ainsi que l'expérience journalière nous en a convaincu, et quand à cela se joint l'usage d'alimens grossiers, trop nourrissans et sur-tout trop assaisonnés, elles arrivent à l'âge nubile avec une acrimonie dans le sang, qui, se jettant sur les yeux, les leur ronge sans cesse, achève ce qu'une folle mode a commencé, et les prive, dès leur tendre jeunesse, de tous les agrémens qu'une bonne vue nous procure. Il en sera de même de ces hommes sédentaires, qui ont la puérilité de porter pendant un travail forcé d'esprit et d'yeux, des habits trop étroits, une cravatte trop serrée, habillemens plus propres à des poupées qu'à des hommes.

J'ai déjà remarqué au commencement de cette dissertation, que la santé de la vue dépendait aussi beaucoup de l'air dans lequel on est obligé de demeurer longtems. En effet, je pourrais rapporter une quantité innombrable d'exemples des plus tristes, des maux qu'une vapeur impure peut causer aux yeux les plus sains.

Aussi, me vient-il annuellement une multitude de ces patiens, qui traînent avec eux l'inflammation la plus rebelle, et qu'ils n'ont dû attribuer qu'aux exhalaisons des fumiers et autres immondices, qu'on a, que trop souvent, la négligence de laisser amonceler près des maisons.

5°. « *Aucune vapeur n'attaque davan-* » *tage les yeux que celles des urines et* » *des excrémens d'animaux.* »

Ce qui donne à comprendre pourquoi des enfans, issus de parens très-sains, commencent peu après leur naissance, à souffrir des yeux; car combien de fois les miens, ont-ils été témoins de ces d'ophtalmies, provenant de la paresse des nourrices, ou gardes-d'enfans, qui jetent inconsidérément les linges dans un coin de la chambre, et les font sécher ensuite près du foyer, surtout en hyver.

L'inflammation skireuse des yeux est si fréquente ici, (à Vienne) parmi les petits enfans, et même chez de plus grands sujets, qu'on la prendrait pour une épidémie : ce qui a donné à croire à plusieurs gens de l'art, que l'usage des

alimens grossiers, et particulièrement l'excès du pain en était la cause principale. Cependant d'après la plus exacte recherche, on trouve que les enfans de première classe, qu'on ne taxera pas de cet abus, n'en sont pas plus exempts que les gens du commun, qui habitent des lieux bas et humides, et spécialement les enfans des blanchisseuses qui, en hyver sèchent le linge près du poële. Il en résulte aussi, que parmi les enfans des riches qui en sont attaqués, ce sont aussi ceux qui souffrent des humeurs froides ou bien leurs parens, ou qui couchent dans des chambres trop peu spacieuses et trop basses, et qui sont situées dans un endroit mal-propre de la maison, joint à cela que beaucoup d'enfans et leurs gardes, s'y trouvent longtems rassemblés ; et si les fenêtres ne sont pas ouvertes tous les jours, si les enfans respirent peu le grand air, et si enfin leurs lits sont ceints d'épais rideaux, dans tous ces cas, ils seront les victimes de l'affection dont j'ai parlé.

Ce n'est donc pas l'usage des alimens mal-sains qui est la seule cause des inflammations chez les enfans ; mais

encore les exhalaisons putrides des lieux qu'ils habitent. J'ajouterai, suivant les observations multipliées que j'ai faites, et qui ne me laissent aucun doute à cet égard, que la petite vérole naturelle, en plus grande partie, ne devient si funeste, que par cette raison; qu'elle se prend le plus souvent à de tels sujets, et qu'enfin c'est sans motifs qu'on lui attribue tant de mauvaises suites, qui n'ont pour principe que l'inflammation. C'est donc une maxime de la première importance:

6°. « *Que pour tenir ses yeux en bon* » *état, il est essentiel de respirer un* » *air pur, et de ne pas négliger l'usage* » *libre et fréquent du grand air, aussi* » *bien l'hyver que l'été.* »

Et pour y satisfaire, il est besoin que les appartemens où couchent les enfans, et où ils se tiennent le plus souvent, soient aërés une fois le jour au moins.

7°. « *Un vent violent, par un tems* » *sec, n'est pas moins nuisible, à cause* » *de la poussière qu'il élève.* »

Pour remédier à cet inconvénient, quelques personnes se servent en voyage des

lunettes, dont les bords sont revêtus de cuir, pour préserver les yeux de la poussière et de l'air même, sans réfléchir que ce moyen a un autre inconvénient, qui est : que l'œil se trouvant trop longtems dans le même bain d'air, pour ainsi dire, et les verres se ternissant bientôt, on ne peut plus voir clairement les objets, dont s'ensuit une susceptibilité pour la lumière et l'air qui peut-être augmenté par quelqu'autres causes accidentelles et qui rend enfin cet organe si accessible à toutes sortes d'indispositions, que l'on éprouve en peu de tems, que ce prétendu préservatif est plus dommageable que salutaire.

Pour donner un moyen plus efficace qui puisse parer à ces inconvéniens, surtout en voyage, il serait seulement essentiel de se laver souvent les coins des yeux avec de l'eau fraîche de source, moyen qui, quoique simple, n'est pas à dédaigner, puisque non-seulement il nettoie la poussière qui s'y est introduite, mais encore dissipe l'irritation qu'elle y aurait occasionnée. Il est des cas, il est vrai, qui résistent à ce moyen, comme lorsqu'il fait grand vent pendant les cha-

leurs de l'été, et qu'il s'élève beaucoup de poussière. Si l'on vient à se mettre en route, les yeux ne tardent pas à éprouver une grande sécheresse, avec une grande difficulté à s'ouvrir et se fermer; les paupières deviennent même par fois si rouges, qu'il est rare qu'il ne s'en suive pas une douloureuse inflammation. Dans ce cas, l'eau seule n'est pas suffisante sans doute; c'est pourquoi on peut se servir avec succès de celle que j'indique ici, consistant : en quatre onces d'eau de rose, une dragme de phlême de gomme arabique et quinze goûtes d'acide de litharge d'or, ce dont on peut aisément se charger en route, en ayant soin d'en renouveller de tems-en-tems la composition, vû que la gomme peut se corrompre, ce que l'on remarque sitôt qu'elle commence à contracter une odeur désagréable.

Il paraîtra peut-être singulier à quelques-uns, de m'entendre contester l'influence que les alimens et la boisson ont sur les yeux, tandis qu'elle est démontrée par l'expérience qui nous apprend :

8°. « *Que par un manque de régime* » *réitéré, on peut encourir non-seule-*

» *ment une faiblesse de vue constante,*
» *mais même une entière cécité.* »

Le paysan mange ce qui lui plaît; tous les alimens lui sont bons, et n'offensent point ses yeux, pendant que les mêmes alimens donnés à un homme sédentaire et qui travaille de tête et d'yeux lui sont contraires. Si avec cela il fait usage de liqueurs spiritueuses, il ne restera pas longtems sans s'apperçevoir d'une diminution sensible de sa vue, et d'un flux continuel des humeurs vers la tête.

On attribue la cataracte qui affecte si généralement les Turcs, à l'usage fréquent du riz; quant à moi j'en trouve plutôt la cause dans celui de l'opium, autrement cette sorte de cécité devrait être plus commune en Italie. Que l'abus des vins aigres et des boissons fortes, soit une des causes principales de la cataracte, nous n'en sommes que trop convaincus par le nombre prodigieux d'aveugles que l'on remarque dans la classe commune de cette ville (Vienne).

Des alimens de dure digestion peuvent à d'autres égards nuire aux yeux, en ce qu'ils excitent en peu de tems une réplétion qui influe sensiblement sur eux,

ce qu'éprouve souvent l'homme sanguin, pour peu qu'il ait le ventre tendu par de semblables alimens, et qu'il fasse d'efforts à la selle ; à chaque percussion il verra passer devant ses yeux un nuage épais, et sentira des éblouissemens fréquens, ainsi que dans l'obscurité. La même chose arrive aux personnes qui doivent forcer leurs yeux par un travail opiniâtre, ce qui dure si longtems même, que pour peu qu'une nouvelle cause s'y joigne, ils perdent en partie la santé de leurs yeux. La règle suivante doit donc mériter quelqu'attention :

9°. « *Il faut se tenir tous les jours le* » *ventre libre, et quand on est aux lieux* » *ne point faire d'efforts, et plutôt les* » *quitter que de risquer de faire monter* » *le sang à la tête par des pressions réi-* » *térées.* »

C'est un tribut que payent assez communément les hommes de lettres, qui travaillent assis, que d'avoir les selles très-dures. Beaucoup de gens ainsi que je l'ai observé, trouvent bon à cet effet de boire un verre d'eau-fraîche après le déjeûner, et immédiatement après le souper. D'autres se tiennent le ventre libre en montant à cheval

tous les jours, ou par des courses rapides, d'autres encore parviennent à ce but en mêlant quelqu'eau minérale à leur vin pendant le repas, ou pour dire tout, en se faisant des frictions sur l'abdomen et le bas-ventre; mais un simple lavement émolient, consistant en une décoction de mauve et de sauge; ou un clystère d'eau froide pure, est le dernier recours contre une constipation opiniâtre.

*C.* « Soin des yeux le soir et pendant la nuit » même. »

Il est des gens qui trouvent un plaisir singulier à rester le soir dans l'obscurité. Quand les yeux sont oisifs, cela peut passer encore; mais lorsqu'on veut avec cela les tendre, soit par nécessité, soit pour faire vanité de sa vue, y a-t-il quelque chose de plus nuisible? J'en ferai une plus longue mention dans un autre endroit, seulement ferai-je ici la triste réflexion que plusieurs personnes, souvent même par la plus sordide avarice, et sous prétexte qu'une trop grande lumière cause une sensation désagréable à la vue, font usage de chandelles minces et de mauvaise qualité, pourvu qu'elle soient à bon marché,

ché, comme s'ils étaient dans la dernière indigence. Les premiers méritent quelque pitié ; mais pour ces derniers, ne leur est-ce pas une punition bien acquise, qu'ils payent leur détestable avarice par le dépérissement de leur vue ?

10°. « *Autant l'éclat du soleil est préjudiciable aux yeux, autant l'obscurité l'est-elle, lorsqu'on y reste longtems.* »

Nous sentons ordinairement, quand la lumière est tout-à-coup apportée le soir, une certaine affection pénible ; et si les yeux ont été depuis longtems désaccoutumés de ses effets, ainsi qu'il arrive aux prisonniers et à ceux qui depuis des années, ont été privés de la vue, (*a*) on peut aisément devenir entièrement aveugle pour

---

(*a*) En l'année 1795, j'opérai un homme de 65 ans, qui avait été affecté d'une faiblesse de vue, approchant de la cécité. Quoique l'endroit où je fis l'opération fut très-sombre, il sentit si vivement l'effet de la lumière aussitôt après, qu'il ne put s'empêcher de laisser échapper un cri. Je fus obligé de le traiter ensuite comme un aveugle de naissance, et je dûs employer la plus grande discrétion, pour l'accoutumer par dégré, à l'influence du jour. Quatre mois même après l'opération, il lui fut im-

toujours, si l'on n'en ménage pas avec prudence la première impression, ce que nous ne sentons point quand nous passons d'un lieu très-éclairé à un lieu sombre; car alors nous n'éprouvons rien de désagréable, si ce n'est que pendant quelques momens, nous sommes comme aveugles, jusqu'à ce que la prunelle se soit assez dilatée, pour pouvoir découvrir des objets moins éclairés. On doit juger par ceci, combien est dangereuse cette économie mal-entendue, qui ne permet que l'usage d'une seule chandelle dans une chambre. Les yeux s'accoutument insensiblement, surtout pendant les longues soirées d'hyver, à ce large espace, mal-éclairé; mais aussi trop facilement à un dégré d'obscurité, qui, ensuite, contraste chaque matin tellement avec la lumière du jour, que lorsque les rues sont couvertes de neige, qui la réfléchit, il est impossible que les yeux demeurent intacts.

C'est pourquoi j'engage un chacun, à faire usage d'une lampe la nuit, afin que

---

possible d'aller seul sur la rue, et néanmoins il pouvait lire très-facilement la plus fine impression, dans un endroit faiblement éclairé.

les yeux ne restent jamais un seul instant privés des effets de la lumière. Mais aussi pour avoir une bonne lampe, les deux qualités suivantes sont nécessaires, sans quoi elle endommagerait la vue beaucoup plus que l'obscurité de la nuit. Premièrement la flamme ne doit point frapper directement les yeux, mais en être tenue éloignée. En second lieu, il est essentiel qu'elle ne répande pas une vapeur sale et grasse dans la chambre, inconvénient trop ordinaire aux lampes à huile.

Entre toutes les sortes de lumières de nuit, on donnera la préférence aux bougies de cire blanche pure, d'une grosseur raisonnable, dont la mèche soit mince. On les met dans une lampe d'albâtre ou de verre blanc moitié transparent, que l'on place dans un coin de la chambre. A l'égard de ceux dont les facultés ne permettent pas l'usage de ces bougies ; voici un autre moyen, moins onéreux, et qui ne satisfait pas moins bien aux propriétés requises d'une bonne lampe de nuit.

On emplit nommément un verre à bierre ordinaire d'un tiers de sable fin, qu'on arrose avec de l'eau, jusqu'à ce qu'il fasse

une masse humide et que l'eau s'élève au-dessus du sable, de l'épaisseur d'un fil. On remplit le vuide du verre avec du sain-doux fondu, où quand il est figé, on met une mêche assujettie à un petit bâton, fiché dans le sable, et qu'on a eu soin avant de tremper dans de la cire.

2°. « *Le sommeil n'a pas moins d'in-* » *fluence sur la santé des yeux.* »

Nous voyons que chaque membre de notre corps, lorsque nous en faisons un usage modéré, devient plus fort et plus propre aux fonctions pour lesquelles il est destiné. Delà l'on comprendra aisément, pourquoi un trop long sommeil ou un entier abandon de l'usage de la vue, doit devenir nuisible avec le tems. Ne l'aurait-on pas remarqué, chaque matin, après avoir dormi outre mesure, surtout quand à ceci se joint un dégré de chaleur excessive, occasionnée par le lit de plumes; les yeux deviennent rouges et faîbles, et ne souffrent pas moins que les facultés de la tête. Mais voici quelque chose de plus dommageable :

3°. « *Est-il bon pour la vue de dormir* » *ordinairement peu* ? »

Nous n'en voyons que trop d'exemples

contraires et fâcheux, parmi les gens laborieux de toute classe, ainsi que parmi ceux qui mènent une vie déréglée. Je pourrais citer un grand nombre d'honnêtes gens qui, sacrifiant la santé de leurs yeux à l'état, ou au bien-être de leur maison, pensent que le travail de nuit ne peut nuire à l'organe de la vue, lorsqu'il n'en fait pas seul tous les frais, alléguant qu'ils ont passé plusieurs nuits sans en rien ressentir, ainsi que beaucoup d'autres, qui donnent ce tems du repos à des travaux de plume, mais si souvent répétés, qu'enfin, mais ordinairement trop tard, ils en reconnaissent le danger, et qu'une indisposition visible de la vue les rappelle au devoir de lui accorder quelque relâche.

# CHAPITRE II.

*Sur l'usage modéré de la vue en général.*

Autant un usage prudent de la vue est salutaire, autant son entière inaction est nuisible. La preuve la plus incontestable de ce que j'avance, c'est que delà provient la plus grande partie des miops et des louches. Le louche voit tous les objets doubles, et l'on croit en général, que ce n'est qu'une habitude, parce qu'avec le tems il commence à voir les objets qui l'entourent, simplement comme ils sont. Et personne, pas même le louche, ne pense qu'il ne regarde qu'avec un œil, alors qu'il les voit simples. Si l'on suit avec attention la manière de loucher, on trouvera que le louche, au commencement de son indisposition, ferme toujours l'œil malade pour fixer, de sorte que, négligeant celui-ci de plus en plus, il perd tout-à-coup ses facultés, par cette

constante inaction, tellement que l'individu peut-être considéré comme borgne.

La découverte que j'ai faite par hasard de cette paralisie de l'œil, car je ne sais quel nom lui donner, me fut procurée par les observations attentives que je fis sur plusieurs sujets, que cette indisposition avait jetté dans l'angoisse, et qui venoient m'en demander le remède, lequel ne consistait en rien autre chose qu'à faire bander l'œil sain, tous les jours une couple d'heures, afin de forcer le patient à se servir de son œil perclus, et suivant qu'il était plus ou moins indisposé, de le tenir bandé plus ou moins longtems, en continuant ce simple traitement jusqu'à ce qu'il puisse remplir ses fonctions. C'est ainsi que j'ai eu la satisfaction de guérir le louchement chez des enfans et des jeunes gens, surtout quand il provenait d'une mauvaise habitude.

Généralement parlant, on remarque dans tous les sujets de ce genre, qu'un œil, et le plus souvent le droit, est plus perçant, plus fort, et peut supporter une plus grande tension que le gauche. En effet, je connais différentes personnes, qui avec un œil ne peuvent lire une im-

pression ordinaire, à la distance tout au plus de 7 à 8 pouces, tandis qu'elles peuvent très-bien la lire avec l'autre à une distance une fois plus grande, ce qui fait que lorsque le miop veut fixer des objets un peu éloignés, il ferme le plus faible, tandis qu'il ferme l'autre pour considérer quelque chose de plus près.

Donnons-nous maintenant quelqu'attention aux courtes vues en général, nous remarquerons que chacun des individus qui en sont affectés, n'employent qu'un seul œil, quand ils lisent sans lunettes, et que beaucoup d'eux, ne se servent aussi que d'une lorgnette, en tenant toujours un œil fermé, jusqu'à ce qu'il dépérisse tout-à-fait par cette inaction, accident dont le louche est exempt; et delà vient aussi que les miops deviennent louches très-souvent dans un âge avancé, parce qu'un de leurs yeux, entièrement négligé et inactif, ne suit plus les divers mouvemens de l'organe de la vue, et se tient toujours fixé vers un seul point. N'ai-je pas vu chez ceux mêmes, qui font usage d'une double lorgnette, qu'il n'y en a pourtant qu'un seul qui fait les fonctions, et que sans le savoir ils deviennent ainsi

presqu'aveugles ; ce qui provient uniquement de ce que les deux verres ont le même point lumineux, tandis que presque tous les hommes, et principalement les miops, ont le point de vue tout-à-fait différent dans les deux yeux. En conséquence, il faut donc préférer les lunettes, dont les verres différent entre eux, vu que celui qui n'est pas propre à l'un des yeux, le rend inhabile en le privant de son ministère, ce que l'on rétablit par le moyen déjà cité, et que l'on préviendra par l'usage des bonnes lunettes doubles.

D'après ces considérations expérimentales, on voit clairement combien il est essentiel et salutaire de faire un emploi modéré de la vue. Une des règles les plus recommandables, devra donc être celle-ci.

1°. « *De ne pas trop exiger de sa vue,* » *quelque bonne et quelque durable qu'elle* » *paraisse être.* »

Mais hélas ! le plus petit nombre pense encore à tems à une sage économie de la vue, et je n'ai vu que trop de jeunes gens qui promettaient beaucoup, mais qui seulement par la négligence de cette maxime, se sont entièrement rendus incapa-

bles dans le monde, de tout emploi qui exige une bonne vue.

On me demandera sans doute ici, quels sont les signes évidens qui nous avertissent lorsque nous abusons journellement de nos yeux, et quand il est besoin de leur donner du relâche, puisque leur constitution, comme on sait, diffère sensiblement dans chaque individu, et que la vue la plus forte et la meilleure, dépend souvent de la disposition des autres organes. L'un peut s'occuper des jours entiers à la contemplation d'objets, qui ne doivent être regardés qu'au microscope, sans éprouver le moindre changement dans la vue, tandis que l'autre au contraire, s'en plaint déjà après une tension d'une demi-heure seulement.

Les signes les plus certains, qui nous rappellent au devoir de penser sérieusement, à une sage économie de notre vue, sont les suivans :

*A.* « Le foyer (*focus*) de la vue, communément appellé le point de vue (*punctum distinctæ visionis*) vient à se concentrer d'autant plus près de l'œil, qu'il est besoin d'en approcher davantage les objets plus petits qu'à l'ordinaire, pour pouvoir bien les discerner. »

Ce changement de point de vue arrive

souvent si subitement, et d'une manière si apparente, qu'après une forte contraction de la vue, de quelques jours seulement, et quand sur-tout l'on y joint les veilles, on remarquera qu'il faut porter les petits objets plus près des yeux.

*B.* « On sent quelquefois, et particulièrement durant un travail opiniâtre, qui exige une grande tension de cet organe, une pénible contraction dans tout l'orbite de l'œil, qui disparaît pourtant bientôt, quand on laisse reposer les yeux seulement un quart-d'heure, ou en fermant de tems-en-tems les paupières. »

*C.* « Le travail est-il de longue durée? Exige-t-il non-seulement une tension considérable de la vue, mais aussi de l'esprit? Alors la contraction, dont j'ai parlé, est ordinairement suivie de chaleur aux paupières, accompagnée de pesanteur et de difficulté à les ouvrir et à remuer les prunelles. »

*D.* « Parfois pendant l'ouvrage, et lorsqu'on veut regarder fixement un objet éloigné, les yeux commencent à larmoyer involontairement, ou du moins, à devenir plus humides que de coutume. »

*E.* « Pendant l'ouvrage, ou aussitôt après, on éprouve un léger mal de tête, et une pression, telle que celle d'un poids qui se fait sentir aux environs des paupières. »

*F.* « Chez les jeunes personnes très-blondes et

sanguines, les bords des paupières deviennent rouges, plus épais en quelque sorte qu'en parfaite santé, et les vaisseaux sanguins visiblement gonflés. »

*G.* « Enfin il se présente de tems à autre un léger nuage devant les yeux. Les objets se brouillent pour quelques instans, ce qui force de fermer momentanément les paupières, sans quoi il s'ensuit des étourdissemens. Cet accident désagréable se manifeste plutôt, et d'une manière plus apparente chez les jeunes personnes blondes et sanguines, qui ont abusé de leur vue. »

Ceux donc, qui mépriseront l'avertissement de ces symptômes, et qui joint à cela, seront assez inconsidérés pour croire s'attaquer de nouveau et impunément au plus noble de leurs organes : qu'ils tremblent à l'approche de deux accidens qui ne demeurent pas longtems en arrière.

*H.* « Nommément quand les objets paraîtront environnés d'un léger nuage, dont les extrémités sont peints des couleurs de l'Iris. »

*I.* « Lorsque les objets se meuvent parfois devant les yeux, qu'ils sont couverts tout-à-coup d'une ombre insupportable, et que portés tantôt en haut, tantôt en bas, et sans-dessus-dessous, ils paraissent nager les uns dans les autres. »

Quoiqu'on ne puisse pas appeller pro-

prement maladie cet état des yeux, vû qu'il n'est qu'un état mitoyen entre elle et la santé, si l'on n'y remédie promptement, cette indisposition, cette faîblesse de vue peut nous demeurer la vie entière.

Mais hèlas ! combien de gens, dans ce cas, tombent dans l'erreur, et font tourner en maladie réelle, cette propension à la maladie, en s'administrant eux-mêmes imprudemment, et sans connaissance de cause, des remèdes fortifians, ou soi-disant tels, dont l'acrété irrite le mal ; sans compter tant d'oculistes charlatans dont le pays fourmille, que l'on consulte avec avidité, et qui dans l'espoir du gain, sont toujours d'assez bonne volonté pour gâter leurs yeux, par leurs secrets spécifiques, tandis qu'un peu de repos les eût radicalement guéris.

La demande est maintenant : comment on peut opérer leur guérison, réparer leur abus, et en prévenir l'indisposition réelle ?

Le moyen le plus infaillible, et que l'expérience enseigne, est, ce me semble, le suivant :

*A.* « Il faut autant que possible ménager les yeux par gradation, c'est-à-dire, ne pas les priver tout-à-

coup, et tout-à-fait de leurs fonctions, ce qui, comme je l'ai déjà dit, est non moins nuisible que la plus grande tension. »

*B.* « Ne peut-on, à raison de ses affaires domestiques, s'arracher entièrement à des travaux assidus ? on pourra du moins diversifier ses occupations. »

*C.* « On ferme de tems-en-tems les yeux, on se donne quelque mouvement parmi la chambre, ou ce qui est mieux, on prend le grand air un instant, quand ce ne serait que quelques minutes, on n'en sentira pas moins le bon effet. »

*D.* « On a soin d'entretenir la transpiration par des bains de pied d'eau tiède, où l'on a fait fondre du gros sel, et jetté du vinaigre. »

*E.* « Un exercice modéré du corps, une promenade en plein air, où l'œil puisse être réjoui par le tableau varié des ouvrages de la nature, sont tellement nécessaires au relâche des yeux, et à la réparation de leur force, que les gens, les plus simples mêmes, ne l'ignorent pas. »

*F.* « Que celui qui est une fois convaincu, qu'il met une trop grande confiance en ses yeux, soit attentif à s'abstenir de tout travail attachant, aussitôt après son réveil, après le repas, ainsi que le soir à la lumière. »

*G.* « On lavera ses yeux, souvent le jour avec de l'eau froide, remède qui quoique simple en lui-même, ne laisse pas en tous cas, de produire in-

sensiblement de bons effets. J'ai déjà remarqué que tous les bains d'eau tiède étaient nuisibles aux yeux, je le répète encore, il ne faut que les rincer, parce qu'on arrive pareillement au but proposé, en ne se servant que d'eau froide, à laquelle l'action du laver, donne une chaleur plus que suffisante. »

Je me sers à cette fin, depuis des années d'une sorte de bain de rosée, qui s'administre par le moyen d'un instrument, qui suivant mes avis, est mis en usage en cette ville, (Vienne) aussi bien que hors du pays, j'ose dire avec le plus grand succès, lorsque la vue est fatiguée. Mes lecteurs verront dans la planche suivante, la description de cet instrument, considéré dans ses parties aussi bien que dans son entier, afin que chacun puisse le faire fabriquer.

Cette machine peut être faite de fer-blanc ou de cuivre seulement, le petit bassin à l'eau F. doit être d'étain, et peut contenir cinq à six livres d'eau. Le cylindre H. consiste en quatre morceaux, assujettis par des viroles de cuivre, et qui s'adoptent au dernier morceau de la culasse; et afin que l'eau ne puisse s'échapper d'aucune part, on ajuste entre les vis des rouelles de cuir humecté; et pour la commodité,

toutes les parties du cylindre peuvent être serrées dans le petit bassin quand on n'en fait plus usage.

Le vase à glace G doit être rempli de glace finement pilée, dont le dégré de froideur peut être encore augmenté, en y joignant de tems-en-tems du gros sel, ou sel *ammoniac*.

La force du jet-d'eau peut être de même augmenté ou diminué, par le moyen de la clef E. L'anneau A s'adapte justement à l'anneau B et tient le recouvrement C quand on le pend. La longueur de toute la machine est de cinq pieds d'Allemagne. Il faut avoir soin de la pendre assez haut, pour que celui qui se baigne, n'ait pas besoin de baisser trop la tête, afin de n'y pas occasionner un trop grand flux de liqueurs.

L'usage de l'eau froide, demande comme on sait, quelque gradation. On se couvre d'abord la tête d'un linge trempé dans l'eau fraîche, observant de ne l'y laisser que quelques minutes, et de l'ôter avant qu'il n'ait acquis de la chaleur du corps, ce que l'on répète souvent, avec l'attention indispensable de ne point le faire, ou autre chose de cette nature, dans un moment

Fig. I.

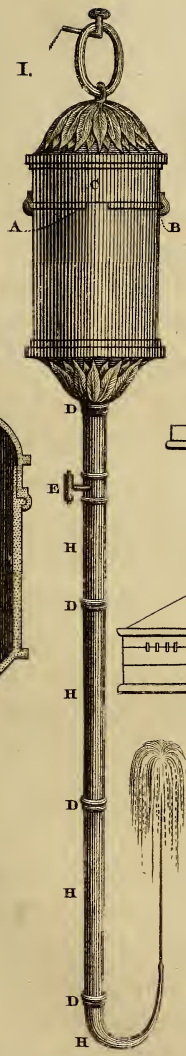


Fig. II.

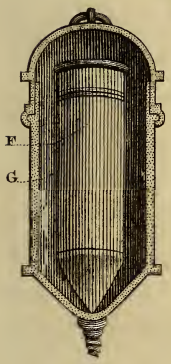


Fig. IV.

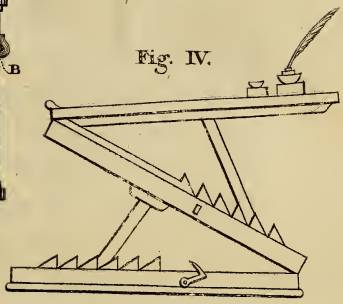

Fig. III.

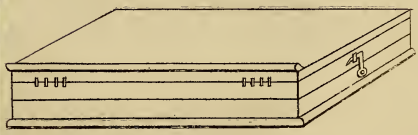

moment de transpiration sensible, non plus qu'après le lever. Ayant continué ainsi quelques jours, on commence à se laver la tête et les yeux avec de l'eau plus froide. De cette manière, on sera en état au 8^e^. ou 9^e^. jour de supporter le bain de rosée, et cela s'entend de soi-même, qu'il faut encore user de quelque gradation à l'égard de la froideur de l'eau, de même qu'à celui des jets de l'instrument.

Quiconque suivra ponctuellement cette règle de conduite, pourra retourner sans crainte à ses occupations accoutumées; mais aussi celui qui sera assez imprudent, pour attaquer ses yeux de nouveau, ne doit plus espérer de jamais recouvrer cette force de vue, indispensable pour tout ouvrage qui demande quelque tension.

Une autre règle à suivre, et non moins importante pour l'usage des yeux, est celle qui suit:

2°. « *Que chacun dans son travail ait* » *soin, autant que possible, de se mé-* » *nager une lumière égale.* »

Travailler près d'une fenêtre, vis-à-vis de laquelle est un mur assez blanc, pour réfléchir les rayons du soleil, c'est volon-

tairement sacrifier ses yeux. Je n'ai que trop vu de ces patiens, qui n'ont dû qu'à cela seul la plus opiniâtre et la plus dangereuse inflammation, et j'en ai traité un grand nombre qui, après en avoir été guéris, sont devenus incapables, le reste de leur vie, de toute occupation sérieuse, et dépendante de la vue, par la faiblesse qui leur en était demeurée.

Il est donc de la dernière importance, d'éviter, dans toute sorte de travail, toute lumière réfléchie ou trop perpendiculaire; ainsi dans ce cas, les lampes en général, même celles de *Segner* et d'*Argand*, qui sont pourvues d'écrans, sont insuffisantes, parce qu'elles éclairent quelques objets, ou une partie de la chambre avec une lumière trop concentrée, tandis que les autres objets en sont faiblement éclairés. Le corps que l'on manie est-il avec cela blanc ou poli, alors les reflets saillent d'un point central si fortement vers les yeux, que l'organe le plus fort ne peut longtems les soutenir, sans le plus grand dommage, ainsi que je l'ai expérimenté moi-même il y a quelques années. Il s'en suit delà :

3°. « *Qu'on est dans le devoir de ne*

» *rien épargner pour se procurer une lu-*
» *mière égale dans tous ses travaux.* »

On ne peut donc avoir trop de lumière le soir, pour travailler, ce à quoi l'on fait si peu d'attention, que la plûpart des gens croyent beaucoup gagner par l'habitude où ils sont d'économiser un bout de chandelle ou de bougie, sans réfléchir, que lorsqu'il n'est plus tems, aux suites fâcheuses, et aux malheurs qui en résultent.

Deux chandelles sont pour le moins nécessaires devant soi, et même trois, quatre, et plus, suivant la conséquence de l'ouvrage, observant qu'elles soient de même grandeur, afin que la flamme ne donne pas horizontalement, mais plutôt obliquement sur la vue, et quand elles sont brûlées, un peu avant, il faut les exhausser par le moyen d'une planche ou d'un livre, quand on n'a pas la faculté de se procurer des chandeliers élastiques pour les tenir toujours à la même hauteur ; autrement il est impossible que ceux qui l'endurent pendant quelques heures, n'en ressentent pas une affection remarquable.

Et ce que je recommande en général

à tous ceux qui doivent se servir de lumières artificielles, c'est d'avoir toujours deux chandelles pour le moins près de leur besogne ; car l'économie d'une chandelle ne peut entrer en comparaison avec l'avantage que l'on retire d'une plus grande clarté.

On se plaint communément des chandelles de suif, et avec raison ; car quand la mêche n'est pas proportionnée à la quantité du suif, la flamme vacille et se charge trop, ou devient tantôt trop claire ou tantôt trop sombre, de manière qu'il est sans cesse besoin de moucher les chandelles ; souvent aussi il arrive qu'elles pétillent, quand le suif n'est pas bien épuré, et qu'il renferme des particules incombustibles, ce qui n'a pas à la vérité une grande influence sur les yeux, mais qu'on évite pourtant toujours, en faisant usage des bougies.

Ainsi donc, que celui qui doit travailler le soir, ne sacrifie point la santé de sa vue, à l'épargne de quelques sols. Quelques-uns se sont imaginé qu'ils pouvaient parer à tous les désagrémens des chandelles de suif, par le moyen des lampes d'Argand. En effet, à tout bien considé-

rer, on se persuaderait que cette lumière est la meilleure, car la flamme en est forte et tranquille, et l'on peut l'augmenter et la diminuer à volonté, suivant l'ouvrage que l'on exécute. Et ce qu'il y a de plus important en cela, c'est qu'à la clarté des lampes d'Argand, les objets éprouvent si peu de changement dans leurs nuances, que l'on peut peindre à leur lumière, même avec des couleurs mélangées, ce qui est de toute impossibilité auprès de toute autre lumière artificielle. Cependant tous ces avantages incontestables des lampes d'Argand disparaissent, aussitôt que l'on considère que leur lumière est réfléchie et concentrée, et qu'en conséquence, on ne peut jouir toujours d'une clarté parfaitement égale, ce qui est indispensable dans tout genre de travail.

Plusieurs amateurs de ces lampes d'Argand cherchent à en diminuer le dommage, en employant celles qui sont faites de tafetas verd au lieu de tafetas blanc. Cependant, on n'évite rien autre chose, sinon, que la lumière ne tombant pas tant d'à-plomb sur les objets que l'on travaille, n'est pas si concentrée, et par conséquent

ne brille pas d'une manière si éblouissante. Quoiqu'il en soit, le défaut d'une lumière trop concentrée subsiste toujours, et l'on perd en même temps l'égale et salutaire dispensation de la lumière, ainsi qu'auparavant.

Sans doute que chacun m'opposera que l'on peut pourtant employer les lampes d'Argand avec grande utilité dans les ouvrages de nuit, lorsqu'elles sont entièrement dépourvues de leurs écrans, parce qu'alors on évite tous les défauts reprochés aux chandelles. On jouit de la clarté d'une flamme très-forte, tranquille, et parfaitement bien répartie ; mais je suis obligé de rappeller ici que l'on ne doit point perdre de vue que la bonne qualité d'une lumière artificielle consiste principalement en ce que la vapeur soit pure, ce que l'on ne peut se procurer dans aucune lampe, qui n'offre point de préservatif contre les exhalaisons de l'huile. Je ne prétends pourtant pas refuser tout-à-fait de l'utilité aux lampes d'Argand, au contraire, j'aurai lieu de remarquer dans la suite de cette dissertation, qu'elles méritent une grande préférence dans beaucoup de cas ; seulement je souhaiterais les voir

bannies des tables de ceux qui doivent travailler longtems à la lumière. La quatrième règle consiste en ceci :

4°. « *Que ceux qui travaillent beau-* » *coup de tête et yeux, fussent-ils pour-* » *vus de la meilleure vue, prennent le* » *soin dans leur ouvrage, autant que* » *possible, de se tenir tantôt assis, tan-* » *tôt debout, afin de prévenir le trop* » *grand flux d'humeurs vers la tête.*

Ainsi donc, qu'aucun de mes lecteurs ne dédaigne point ce conseil, qui est fondé tout-à-fait sur l'expérience. Je l'enjoins surtout aux écrivains et aux savans, qui ne doivent pas peu souvent attribuer le mauvais état de leurs yeux, à la situation dans laquelle ils ne se plaisent que trop de se tenir, puisque l'on ne peut nier aussi qu'elle n'ait une grande influence sur la santé et l'habitude de tout le corps ; ce dont je parlerais plus amplement, si cela ne m'écartait trop de mon sujet, et si cette partie n'avait déjà été traitée au long par des gens recommandables de l'art.

On remplit facilement ce but, en se servant d'un pupitre qui peut se placer sur toutes les tables, et qui se hausse et se baisse à volonté, tel qu'il est représenté

sur la planche, fig. III et IV, ainsi que je m'en sers ordinairement avec la plus grande commodité, aussi bien pour écrire que pour dessiner.

5°. « *Celui qui a reçu de la nature des* » *yeux bruns ou foncés en général, doit* » *être plus en garde dans l'emploi de sa* » *vue, que ceux qui les ont gris ou* » *bleus.* »

Quiconque a pendant plusieurs années, pris plaisir à remarquer les différens dégrés de force de la vue, chez un grand nombre de personnes, avouera avec moi cette incontestable vérité. Après un rapprochement attentif de toutes les circonstances, il trouvera, ainsi que j'ose l'assurer, que les yeux bleus et gris, toute autre considération à part, peuvent supporter une bien plus forte et plus longue tension que les yeux bruns ou noirs, et que même la vigueur et la durée de la vue consiste, strictement parlant, dans la couleur différente des yeux, et que même elle tire sa bonté de la couleur plus ou moins claire de la prunelle, comme au contraire elle prend ses défauts de sa couleur plus ou moins foncée. Ainsi, par exemple, les yeux bleus foncés souffriront

une tension moins considérable de la vue que les gris, et les yeux bruns encore moins que les yeux bleus foncés, etc.

Ce qui est d'une vérité reconnue, c'est premièrement qu'à peine parmi cent personnes qui ont les yeux bruns, on en rencontre une seule qui en soit pleinement satisfaite. Secondement que les yeux de couleur foncée, sont très-souvent et très-aisément sujets à des cataractes, dont les yeux plus clairs sont exempts, quand bien même les circonstances, qui y donnent atteinte, seraient parfaitement semblables.

Comme il n'y a point de regles sans exceptions, on me dira que l'on voit pourtant un grand nombre de gens avec des yeux bleus ou gris, qui depuis leur enfance ont la vue très-faible, ou qui louchent même; mais de tels exemples sont toujours des exceptions qui ne changent rien à ce que j'avance.

L'usage des écrans contre la lumière, et les préservatifs sans nombre, que l'on employe pour la vue, sont tellement en vogue, que je trouve à-propos de fixer ici le tems auquel on peut s'en servir avec fruit.

6°. « *Ces sortes d'écrans ne sont utiles* » *qu'à ceux dont les yeux sont fort sail-* » *lans, et qui ont les sourcils et les cils* » *peu garnis.* »

Car ceux-ci à qui la nature a refusé cette protection nécessaire à l'organe de la vue, ne peuvent tenir longtems contre des travaux forcés, et une lumière forte, sans endommager leurs yeux, c'est dans ce cas que les écrans sont nécessaires ; mais ceux de parchemin verd que l'on vend par-tout, sont si contraires au but qu'on s'en propose, que je prie instamment toutes les personnes qui en sont nanties, de les échanger contre un écran de taffetas verd.

Au surplus ils doivent être fort légers. A cet effet, on les monte sur de la carcasse, ou du laiton fort mince ; mais pour ne point anticiper sur ce que j'ai à dire touchant ceci, j'avertis mes lecteurs que j'en parlerai plus au long dans la seconde section de ce discours, en parlant des meilleurs paralumières.

Je recommanderai une autre règle de la dernière importance, touchant l'usage des yeux, règle qu'une infinité de jeunes gens semblent dédaigner impunément, et qui est :

7°. « *De se garder de considérer long-*
» *tems, et avec attention à la chûte du*
» *jour, dans des lieux sombres, ou au*
» *clair de lune, aucun objet de quel-*
» *que nature qu'il puisse être.* »

Quiconque a l'imprudence de lire ou d'écrire à une telle lumière, se rend coupable de la plus grande folie, dont il ne sera que trop tôt la victime.

Il n'est rien de plus dangereux aussi, que de fixer souvent et longtems la lune. On a plusieurs exemples d'astronomes qui, pour l'avoir longtems considérée, sans lunettes d'approche, et sans verres colorés, ont été privés de leur vue pour toujours. On n'a besoin pour être convaincu de son dangereux effet, que d'en prendre la preuve sur quelqu'un qui l'a fixée seulement pendant quelques minutes, et à vue tendue, lorsque sur-tout elle est dans son plein. Il sentira bientôt une contraction insupportable dans les yeux.

On me demandera sans doute ici, pourquoi l'on peut regarder longtems la lune pendant le jour, sans éprouver aucune sensation désagréable ? Ceci n'est pas, selon moi, difficile à comprendre, puisque pendant le jour la lumière lunaire

n'est pas concentrée, et qu'alors on distingue les objets, qui l'entourent, de plus près. L'athmosphère réfléchit une lumière douce et bleuâtre également répartie, et comme l'on sait que la prunelle se dilâte ou se resserre à proportion de la force ou de la faiblesse de la lumière, il arrive que dans le jour, l'œil exempt de forte contraction, par le peu de lumière qui en éclaire le fond, se distend légèrement, tandis que dans la nuit les objets inégalement éclairés, et qui se trouvent près l'un de l'autre, avec une trop grande différence d'ombre et de clarté, agissent de même inégalement sur les yeux, ce qui doit nécessairement, soit sur-le-champ, soit plus tard, causer des effets contraires dans toute l'habitude de l'œil. On trouvera aussi la raison pourquoi l'on n'éprouve pas une grande clarté, quand on considère la lune par un verre objectif; car alors elle se fait voir dans un fond blanc, en place de ce cercle sombre, qui l'environne ordinairement; le contraste de la lumière et de l'obscurité, n'est plus si frappant, et sa clarté est également répartie. Delà, mes lecteurs peuvent voir clairement, pourquoi tous les paralumières, tant ceux qui

obscurcissent les objets éloignés, que ceux qui sont sur les tables où l'on travaille, sont si pernicieux pour la vue.

# CHAPITRE III.

*Sur le prudent usage des yeux, eu égard aux différens âges.*

Je pourrais produire des exemples sans nombre de parens et de gardes-d'enfans, qui souvent dans les premiers jours de leur naissance, posent sur la tête de ces innocentes créatures, le fondement d'une faiblesse de vue incurable. En cela, l'on manque partout par ignorance ; car nos yeux ne sont pas d'eux-mêmes accoutumés aux effets de la lumière. Nous en éprouvons peu-à-peu la salutaire influence. Et comment aussi exiger de ces femmes, qui réfléchissent si rarement sur les causes des différens symptômes qui les environnent, qu'elles puissent remarquer, que chaque rayon de lumière occasionne sur

les yeux de ces innocens une nouvelle irritation, et que toute irritation inhabituelle et continue, doit faire un effet violent sur de si tendres organes. Le père, la grand'-mère, souhaitent-ils de voir le nouveau-né, on le porte incontinent près de la fenêtre, ou dans un endroit très-éclairé. L'innocent, il est vrai, commence à crier outre mesure; mais il ne peut dire ce qu'il lui manque, et l'on met alors tout en usage pour calmer sa douleur, tandis que l'on ne pense pas à la vraie cause du mal auquel on l'expose imprudemment, je veux dire à l'irritation de la lumière. La famille de l'accouchée, est-elle par malheur nombreuse, alors la pauvre créature doit endurer cette question plusieurs fois le jour; car les femmes surtout recherchent volontiers à qui l'enfant ressemble le plus, et ses cris pendant ce tems, continuent jusqu'à ce qu'une rougeur et une enflure remarquable des paupières se déclare, et qu'une sérosité jaunâtre découle de ses yeux, et les couvre continuellement. Alors l'on s'étonne, l'on se récrie, comment un enfant de parens bien sains, peut être déjà tourmenté si jeune par l'acrymonie des humeurs. Cette acrété est ensuite dissipée

par des remèdes purgatifs de la toute-sage-femme, et cela finit par appeller quelqu'habile médecin, qui souvent ne peut empêcher une faiblesse de vue incurable, et quelquefois même en partie la perte de la vue.

Voici encore une manière d'agir des plus inconséquentes ; c'est que pour la plûpart les chambres d'accouchées sont très-sombres, parce que l'on est dans la commune opinion, que le grand jour est nuisible aux yeux de la mère, surtout quand elle a eu à souffrir un accouchement laborieux ; tandis qu'on place le nouveau-né dans une chambre très-claire. Qui pourrait se posséder, en voyant un pareil traitement, et cependant c'est ce qui arrive encore tous les jours dans toutes les classes de nos habitans.

On ne fait pas plus d'attention dans le moment qui suit l'accouchement, à tout ce qui peut être nuisible aux yeux du nouveau-né ; car il n'arrive que trop, par exemple, que l'on placera au-dessus de son berceau quelqu'objet luisant, tel qu'un miroir, ou autres corps polis, lesquels l'enfant regarde avidement et longtems à son réveil. Que cela ait lieu une, deux

deux ou trois fois le jour, alors le muscle attollent éprouve un tiraillement pénible. L'objet est-il à côté de son berceau, les muscles obliques se contractent si fortement, et d'une manière si durable, qu'il s'ensuit nécessairement une habitude de loucher. Maintenant, si l'on ne découvre pas promptement la cause de ce vice, et que l'on ne déplace pas le berceau, afin de forcer l'enfant à regarder les objets en face, ses yeux resteront dans la même direction, et il lui sera désormais impossible de fixer aucun objet d'une manière naturelle. Delà, on peut juger de quel préjudice cette inattention doit être pour les yeux ; sans ajouter encore qu'il les rend difformes, ce que je n'ai pas besoin de démontrer.

Le même défaut de direction des prunelles des yeux, n'est pas moins souvent occasionné, quand on approche du nez des enfans, des objets brillans qu'ils regardent volontiers.

Dans ce cas, la contraction des muscles vers le nez, est quelquefois si forte, qu'une partie considérable de la prunelle se cache dans le grand canthus. Il m'est aussi arrivé de voir naître des pareilles

habitudes d'une petite pustule sur le nez ; car sitôt que quelque chose d'étranger s'y montre, les gens d'âge même y regardent continuellement. Ne doit-on pas en bien plus attendre de la part des enfans.

Le seul moyen, suivant mon expérience, de parer à cet inconvénient, ou d'en guérir le vice, c'est d'attacher aux deux tempes un morceau de tafetas épais et lisse, qui fait, que lorsque l'enfant fait effort pour regarder le nouvel objet, qui se trouve vers le petit canthus, l'œil se remet dans son assiette naturelle.

Mais comme les enfans nous trompent quelque fois, cela pourrait avoir lieu ici ; car m'étant arrivé de conseiller une couple de fois ce remède, sans qu'il eût fait son effet ordinaire, même après m'être assuré de l'exactitude scrupuleuse, avec laquelle on l'avait mis en pratique, et voyant que le mal y résistait, j'en recherchai la cause, et découvris que deux enfans à peine âgés d'un an, arrachaient ces sortes d'œillères, dès l'instant qu'on détournait la vue, pour se les approcher du nez, et par-là s'éviter la peine de re-

garder l'objet d'une autre manière, que celle à laquelle ils étaient accoutumés. Enfin lorsque j'eûs pris soin que cela leur devint impossible, ils cessèrent de loucher.

Quiconque sera témoin, comment les parens et les gardes en général, gâtent impunément les yeux de leurs enfans, gémira de les voir ainsi s'éloigner du but qu'ils se proposent, en en voulant faire des hommes bien constitués et utiles à la société, pendant que les pauvres créatures sont privées à la fleur de leur âge, de toutes les occupations importantes ou agréables qui exigent une bonne vue. Mais c'est envain, que l'on prêche journellement contre ces abus enracinés, et le dommage irréparable d'une semblable éducation; et malgré toute la sollicitude avec laquelle on veuille les combattre, on cesse enfin de réitérer des conseils que vous arrache l'humanité, quand on vient à penser qu'ils sont si peu écoutés.

Beaucoup de parens ont pris pour maxime, qu'il faut continuellement faire travailler les enfans, si l'on veut qu'ils ne deviennent paresseux, ou que l'oisiveté ne les détourne de la profession, à laquelle on les destine, et suivant cette manière de

voir, les pauvres martyrs sont toujours renfermés dans la chambre, occupés avec leur joujoux d'abord, ensuite à l'ouvrage quand ils sont plus grands, souvent sans le moindre exercice, et sans prendre l'air. Les maîtres se succèdent l'un l'autre, et il n'y a plus de fin à écrire, à dessiner, à coudre, broder, jouer des instrumens, jusqu'à ce que ces innocens excédés, ne puissent plus y résister sans se plaindre de leurs yeux. Mais hélas ! leurs plaintes sont inutiles; et quoiqu'un médecin expérimenté soit appellé, et qu'il parle suivant sa conscience à ces parens entêtés, en leur opposant l'excès d'un travail nuisible, on lui répond comme à l'ordinaire, qu'on ne peut trop tôt les accoutumer à l'ouvrage, si l'on veut en faire quelque chose. Je ne m'étendrai pas davantage sur cette folie; mais il est de mon devoir de parler sur les résultats funestes que l'on brave, et auxquels on ne réfléchit, que lorsqu'il n'est plus tems. J'en appelle ici à tous les gens de l'art, si ce préjugé n'a pas déjà coûté la vue, oui même la vie à plusieurs enfans ?

Les filles surtout, ont en cela le plus triste lot. On ne leur laisse aucun relâ-

che. Harcelées sans cesse par des occupations souvent minutieuses, elles ne jouissent de quelque liberté et du grand air, que lorsqu'il n'est plus guères dans le cas de leur être aussi bienfaisant.

Je ne puis donc m'empêcher de nier, qu'il faille sans cesse tenir ainsi les enfans à l'attache, sous prétexte de les préserver des vices qui assiégent leur jeunesse. Le soin puéril que l'on se donne à cet égard, et la roideur dans laquelle on les tient continuellement, les rend déjà vieux à l'âge de 24 ans. Le génie des enfans d'une bonne santé, est toujours assez éveillé, et assez actif pour s'adonner de lui-même à l'occupation; ainsi chaque effort que l'on fait pour les y contraindre, est inutile et contraire; car le goût du travail surpasse en eux tous les goûts dès qu'ils en sont épris, et la santé du corps diminue à proportion de l'acharnement à l'ouvrage. S'ils doivent être occupés, ce doit être suivant leur force et leur constitution, et la portée de leur entendement. Leurs occupations demandent beaucoup de diversité et de relâche, afin de rafraîchir leur esprit et leur corps; autrement, il en arrive de ces créatures, comme

de ces fruits élevés dans les serres, qui demeurent sans vigueur et sans goût, et qu'un vent du nord peut moissonner dans leur fleur. Par exemple, à quoi sert à tant de filles de femmes respectables, qu'elles aient sacrifié leurs beaux jours, à cultiver avec opiniâtreté des talens agréables, pour être privées plus tard d'une infinité d'autres agrémens que la vue nous procure? Puissent les parens réfléchir mûrement sur cet article d'importance, et se relâcher un peu de leur préjugé à cet égard; quant à moi je me croirai récompensé, si la critique que j'en fais, peut procurer à ces pauvres enfans, quelques momens de dissipation de plus le jour, et la permission de jouir davantage du grand air.

Exposons maintenant les règles à suivre, touchant l'emploi de la vue, eu égard aux différens âges.

1°. « *Il est bon d'accoutumer de* » *bonne heure les enfans à exercer* » *leur vue à regarder les objets de loin;* » *mais sans la forcer, parce qu'elle est* » *encore trop tendre pour supporter la* » *moindre contraction, et que le flux* » *des liqueurs vers la tête lui est trop* » *contraire.* »

Il faut attribuer à la négligence de cet article, le nombre prodigieux d'enfans qui, quoique de parens bien constitués, commencent de bonne heure à souffrir de la vue, ainsi que la quantité de miops, qui se trouvent parmi les gens de condition. Aucun observateur attentif ne niera, que l'on doive presque toujours attribuer à un mauvais traitement de la vue dans le bas âge, et principalement aux habitudes qu'on laisse prendre alors à cet organe, tous les miops, pour ainsi dire, qui se rencontrent dans la première classe; car comment l'œil s'accoutumera-t-il à découvrir des objets éloignés, une fois qu'il a pris l'habitude de regarder de près de petits objets, et cela dans un étroit espace. Je me réserve de parler plus amplement sur ce sujet, en donnant le traitement à observer pour les miops.

2°. « *Ce qu'il y a de très-dangereux* » *pour les yeux d'un enfant, c'est lors-* » *qu'avant l'acquisition des forces de son* » *corps, et pendant la croissance, il force* » *sa vue souvent et longtems.* »

Et pourtant c'est à cet âge-là, que l'on force les enfans le plus souvent à l'étude; combien de fois ne voit-on pas que la

nature dans de telles circonstances, s'arrête tout d'un coup. Le corps devient jaune et maigre, le visage boufi, des glandes se montrent partout, et les facultés de l'esprit diminuent, ou se perdent même avec l'agilité du corps et l'étendue de la vue.

3°. « *Sitôt que le corps a pris tout-à-fait* » *sa croissance, les yeux peuvent le plus* » *facilement souffrir quelque tension.* »

En effet, il y a de quoi être surpris, quand on considère le travail prodigieux et forcé, que de jeunes gens peuvent fournir à cette époque, sans éprouver que leur vue en soit aucunement affectée.

4°. « *Dans le grand âge même, les* » *yeux ne deviennent pas facilement fa-* » *tigués quand dans la jeunesse on en* » *a fait un usage économe, et qu'on ne* » *leur a pas refusé les secours et les soins* » *qu'ils exigent dans un âge plus avancé.* »

Mais malheureusement, c'est en cela que presque tous les hommes faillent; car plusieurs croyant que les meilleures lunettes viennent d'être inventées, se hâtent d'en armer leurs yeux, même dans leur jeune âge. D'autres au contraire,

prétendant braver la caducité de leur vue, et voulant paraître toujours jeunes, ont la mauvaise honte de se refuser des lunettes qui leur sont pourtant si nécessaires, et qu'ils croyent remplacer par l'usage d'un verre grossissant. Chez les femmes surtout, cette vanité a plus souvent lieu, car elles comptent volontiers neuf ou dix ans de moins, tandis qu'elles sont déjà d'un âge à ne pouvoir plus mentir impunément. Cependant des gens de profession, des pères de famille, ne sont-ils pas d'une folie impardonnable, lorsqu'ils se rendent coupables de cette puérilité aux dépens de leurs yeux.

En général, personne ne sait trop bien le tems précis auquel les lunettes lui sont nécessaires, c'est pourquoi les uns en font usage trop tôt, les autres trop tard, et n'y recourent que comme au dernier spécifique qui leur reste pour jouir de leur vue.

Il serait pourtant essentiel de savoir déterminer ce tems pour toutes sortes de personnes, ce que je me propose de donner à connaître par la règle suivante. Avant tout je dois dire un mot sur la manière ridicule et insuffisante, par laquelle on a pré-

tendu jusqu'ici avoir fixé l'époque où l'on doit porter des lunettes.

Le plus grand nombre pense qu'il est un certain âge de la vie, auquel il faut absolument y recourir, et sur ce préjugé est fondée la coutume ridicule et pernicieuse, qu'ont les lunettiers de préparer des lunettes pour tout âge, et qu'ils vendent aux gens peu expérimentés. Dès qu'un homme de cinquante ans, par exemple, a forcé sa vue pendant quelques jours, il s'imagine qu'il a un besoin indispensable de lunettes ; il ne manque pas d'envoyer de tous côtés à la recherche des meilleurs verres, et n'a point de repos qu'il n'en ait enfin trouvé de convenables à sa vue, et bons ou mauvais, il faut en passer par-là, jusqu'à ce que les yeux deviennent fatigués, et que le porteur de lunettes demeure convaincu qu'il peut mieux voir avec ses propres yeux qu'avec toutes les lunettes. C'est l'histoire d'un millier de personnes. Heureux encore lorsqu'elles n'en éprouvent pas d'autres suites plus fâcheuses, que la perte de quelques sols.

Combien de gens ne rencontre-t-on pas, qui jouissant encore à l'âge de 70 et 80 ans, de toute la bonté de leur vue, ne pen-

sent aucunement à se servir de lunettes, tandis que leurs enfans ne peuvent déjà s'en passer à trente et quarante ?

L'on ne peut donc jamais bien déterminer l'époque, à laquelle on doit s'en servir, et encore moins la forme qu'elles doivent avoir. D'autres comprennent que l'usage des lunettes dépend de la conformation de la prunelle, et des parties internes de l'œil, qui servent à la fraction des rayons de la lumière, et qui sont plus ou moins convexes. Ceux-ci approchent plus de la vérité, et pourtant ils en restent encore d'autant plus éloignés, qu'on ne peut tirer de leur assertion absolument rien de certain, touchant l'instant précis où il est urgent d'en faire usage ; car un œil même très-convexe, peut comporter dans le bas âge, tous les symptômes qui font présumer qu'il en aura besoin à 40 ans, tandis que d'autres dans le même cas, pourront s'en passer à 90.

Si l'on doit plutôt ou plus tard y récourir, cela dépend entièrement de la conformation particulière des yeux, du soin que l'on en prend et de l'emploi sage qu'on en a fait dans sa jeunesse ; ou, cela ne dépend que trop souvent

des accidens plus ou moins grands, et des indispositions qui attaquent tel ou tel individu, pendant que l'autre en reste préservé.

Ainsi ce ne peut être que par des symptômes évidens et permanens, qu'il est possible de déterminer en toute sûreté, quand précisément on doit ou non prendre des lunettes. Ces symptômes sont si frappans, et toujours d'apparence si égale, que toute personne, en qui ils se déclarent, peut se procurer des lunettes en suivant l'avertissement que je donne ici, sans qu'il lui soit besoin de recourir à d'autres informations, nommément :

1°. « *Il faut bien remarquer jusqu'où le* » *point de vue* ( Punctum distinctæ visio- » nis ) *peut s'étendre, c'est-à-dire, jusqu'à* » *quel éloignement l'on peut voir les objets* » *le plus distinctement ; car dans le cas* » *dont j'ai parlé, on est obligé d'éloigner* » *de l'œil plus qu'à l'ordinaire, les petits* » *objets que l'on veut voir clairement.* »

2°. « *Par une inclination inaccoutumée* » *on s'approche de plus près de la lumiere* » *quand on lit ou qu'on travaille ; c'est* » *pourquoi nous voyons chez presque tou-* » *tes les vieilles gens, qu'elles tiennent leur* » *livre ou leur écriture tout-à-fait près de*

» *la lumiere, pour lire plus facilement.* »

3°. « *De très-petits objets paraissent se* » *confondre quand on les considère long-* » *tems, ce qu'on éprouve principalement* » *quand ils sont luisans, ou de couleur* » *très-claire.* »

4°. « *Les yeux à la moindre tension* » *deviennent aussitôt fatigués, tellement* » *qu'on est forcé de les détourner sur* » *d'autres objets, pour leur donner* » *quelque relâche.* »

5°. « *La vue à l'instant du réveil est* » *très-faible, et ne recouvre son dégré de* » *force accoutumé qu'au bout de quelques* » *heures; quand nommément le picotement* » *de l'air et de la lumière ont suffissam-* » *ment travaillé sur les yeux.* »

Dès que ces signes se déclarent, on ne doit pas différer d'un seul jour, de se procurer de bonnes lunettes; mais sont-elles mauvaises, ou, ce qui revient au même, ne sont-elles pas entièrement convenables à la disposition particulière de celui qui s'en sert, la vue alors souffrira davantage qu'elle n'aurait fait sans elles. En effet, cette observation des plus réitérées, m'enjoint le devoir le plus sacré, de décrire ici la propriété des bonnes lunettes:

1°. « *De bonnes lunettes ne doivent ja-* » *mais grossir beaucoup les objets ; mais* » *les laisser voir clairs, simples, et tels* » *qu'ils sont.* »

De vieilles gens ont parfois la vue si perçante, qu'elles peuvent distinctement lire une impression moyenne à la distance même de six pieds ; au contraire l'écriture leur paraît embrouillée, indéchiffrable, quand elles veulent la lire à celle de dix-huit à vingt pouces, ce qu'une vue saine peut ordinairement faire. Ces gens doivent sans doute se pourvoir de bonnes lunettes, qui grossissent davantage ; mais en prenant toujours bien garde de ne pas aller trop loin à cet égard.

La preuve la plus certaine qu'on se sera trop écarté du but, et qu'on aura choisi des lunettes trop convexes, se donnera à connaître quand on sera obligé de porter le livre plus près de l'œil qu'on ne ferait avec une bonne vue, nommément plus près que huit à neuf pouces, delà cette règle générale :

2°. « *Que l'on doit pouvoir bien lire* » *avec ses lunettes, à la distance à la-* » *quelle on pourroit le faire dans la plei-* » *ne vigueur de sa vue.* »

Qu'on juge parlà du ridicule de ces assortimens de lunettes qu'on trouve chez les lunettiers, desquelles la convexité est selon eux, mesurée à l'âge. S'il arrive qu'on ne puisse s'en procurer de bonnes dans son endroit, il sera facile d'en commander dans un autre. Pour cela faire, on tient un livre devant ses yeux à la distance à laquelle on peut lire le plus facilement; on mesure exactement avec un fil, l'espace entre l'œil et le livre, on envoye ce fil à un lunettier entendu, qui se réglera dessus pour le bassin qu'il doit employer pour fabriquer ses verres, prenant la précaution essentielle, de mesurer le point de vue de chaque œil, puisqu'il arrive rarement que les deux yeux aient le même.

3°. « *Les bonnes lunettes doivent être* » *de matière pure, je veux dire sans glo-* » *bules, ni rayures, ou étoiles, etc. ce* » *que l'on peut aisément découvrir quand* » *on tient les verres près de la lu-* » *mière.* »

Mais hélas ! ceux qui se servent de lunettes, regardent-ils si elles ont les qualités requises ? Ajoutez à cela qu'il arrive chez les femmes sur-tout, qui portent leurs lunettes dans leur poche, sou-

vent pleine d'ustenciles, qu'elles deviennent éraillées ou grasses, tellement qu'on les prendrait plutôt pour des morceaux de vieille vître cassée, que pour des lunettes. Nonobstant cela, on a la louable coutume de les garder, et de s'en servir longtems avant de se résoudre à les échanger contre de meilleures. Afin qu'elles ne se gâtent pas, le mieux est de les serrer dans un petit sac de peau.

4°. « *De bonnes lunettes doivent être* » *dans toutes leurs parties d'égale épais-* » *seur ainsi que d'égale forme.* »

L'on recherche ordinairement peu cette importante qualité, que l'on peut connaître par le moyen d'un compas, ou, quand en tenant les verres obliquement sur les lettres imprimées, on observe qu'elles conservent le même caractère.

5°. « *Le verre qui convient à un œil,* » *ne doit jamais être appliqué à l'autre,* » *c'est pourquoi il est nécessaire qu'ils* » *soient armés, afin qu'ils ne puissent* » *être déplacés.* »

Il est donc bien essentiel de fixer les verres ; car nous voyons que dans une grande vieillesse, les yeux sont tellement tiraillés par la pression du nez, qu'à la fin ils en sont

sont si sensiblement affectés, qu'ils larmoyent, de même qu'il arrive à l'apposition de quelqu'onguent irritant sur les yeux, ou à l'introduction de quelque corps étranger entre les paupières, qui fait fluer les yeux et le nez, en provoquant un fort éternuement.

On peut juger de l'irritation qu'occasionne, dans les commencemens surtout, l'usage des lunettes à pince, par l'essai qu'ont fait mainte et mainte personnes de lunettes sans monture, qu'elles ont été obligées d'abandonner, ne pouvant en supporter l'entrave, ce à quoi les attaches remédient, en tenant les lunettes légèrement appuyées sur le nez, avantage auquel est joint celui de les assujettir et d'en empêcher le vacillement auquel elles sont sujettes, quand elles sont simplement posées sur le nez.

Au reste, le grand usage que l'on fait des microscopes, des verres optiques, et des lorgnettes, est d'un danger si grand, et a des suites si fâcheuses à toutes sortes d'âges, et surtout chez les miops, que je ne puis assez en prévenir mes lecteurs, quoique je ne puisse désavouer que de tels instrumens ne soient quelque fois

d'une grande utilité ; c'est pourquoi je n'en condamne que l'abus ; d'ailleurs je prendrai soin de démontrer quels sont les cas auxquels on peut y recourir dans diverses sortes de travaux, ainsi que les règles de prudence que l'on doit avoir devant les yeux dans leur usage, sans exception, afin qu'ils ne deviennent pas funestes.

Que les lunettes soient tout-à-fait préjudiciables aux yeux les plus sains, il n'est pas besoin d'en chercher d'autre preuve que le grand nombre de jeunes et vieux fous, qui courent par les rues avec des lunettes, quoique la nature les ait pourvus de fort bons yeux, et qui pour satisfaire à la mode ridicule, ruinent leur vue en regardant sans cesse à travers leur lorgnette. Ces messieurs pensent apparemment se distinguer plus que les autres, ou bien ils ne s'en servent que pour regarder effrontément de plus honnêtes gens qu'eux. Celui qui en effet a la vue courte, est assez malheureux de perdre en grande partie, la jouissance de ses yeux ; et lorsque cette infirmité lui fasse manquer aux lois de la politesse, il est aussi digne d'excuse que de pitié. Quant à celui qui le contrefait, il serait à souhaiter qu'il fut

traité partout avec le mépris qu'il mérite ; ce serait peut-être le seul moyen de le faire revenir à tems d'une folie dont il n'est que trop souvent puni, par le dommage qu'elle ne peut manquer tôt ou tard d'apporter à sa vue.

# CHAPITRE IV.

*Sur le tems propre à l'usage de la vue.*

Voici quelques règles à cet égard très-nécessaires, et si claires et si probables, qu'elles doivent généralement être senties.

1°. « *Le matin, après avoir peu, mais* » *bien reposé, est sans doute le moment* » *le plus propice aux yeux sains.* »

Car alors la vue peut supporter la plus grande tension sans danger, parce que tout le corps, et par conséquent les yeux, ont recouvré de nouvelles forces.

Mais aussi faut-il observer le soin, que personne ne peut perdre de vue impunément, de ne jamais se mettre à l'ouvrage au sortir du lit, et lorsqu'on est à peine éveillé; car tout passage subit d'un extrême à l'autre, comme d'un entier relâchement à une tension soudaine, porte nécessairement, dans tout le physique, un changement remarquable, et surtout dans le

genre nerveux. Tout travail de la vue dans cet instant de crise, pour ainsi dire, n'apportera donc que des effets funestes.

2°. « *Aussitôt après le repas on fera* » *sagement de ne point se mettre à au-* » *cun ouvrage, qui exige d'être fait* » *assis.* »

Parce que si dans le premier cas l'envie de dormir, à laquelle nous succombons, le peu de disposition à penser, en un mot, la pésanteur où se trouve encore la tête, qui ne démontre que trop clairement le flux des liqueurs vers la région supérieure, nous rend peu dispos au travail; la disposition où l'on est après le manger, n'est pas moins nuisible, lorsqu'il s'y joint une contraction de la vue et du cerveau, et une pression du ventre. On n'a qu'à regarder seulement de telles gens pour s'en convaincre. Leur visage est rouge, leurs lèvres sont livides, et le blanc de leurs yeux est couvert de vaisseaux rouges et gonflés de sang.

De ces symptômes découle la règle suivante :

3°. « *Tout travail de quelque nature* » *qu'il soit; et qui affecte fortement* » *les yeux, doit être modéré, surtout lors-* » *que le sang est échauffé.* »

Partant de ce principe, tout homme public, tel qu'avocat, prédicateur, professeur, fait très-mal, lorsqu'en sortant de son office, il se met sur-le-champ à des ouvrages qui lui tendent la vue et l'esprit. L'organe le mieux constitué, ne pourrait à la longue, suffire à cette manière de faire, car le prédicateur qui n'est pas indifférent au sujet qu'il prêche, et qui ne remplit pas sa profession comme un artisan; l'orateur qui est convaincu, et qui veut convaincre ses auditeurs de la vérité de ce qu'il dit, ne peut parler sans quelqu'agitation, et parla-t-il le plus doucement, le plus posément possible, il ne s'ensuit pas moins que le sang porté vers la tête en ce moment, rend les yeux incapables d'occupations sérieuses.

Je pourrais en effet, citer beaucoup d'exemples tragiques d'hommes à talens, et d'une volubilité peu ordinaire, qui se sont attirés une faiblesse de vue, voisine de la cécité, et qui les a mis hors d'état de continuer leurs fonctions, pour avoir seulement fait un usage imprudent de leurs yeux sitôt après une déclamation, même de peu de durée.

4°. « *Il n'est pas moins digne d'atten-*

» *tion de se préserver de toute forte ten-*
» *sion des yeux le soir près d'une lumière*
» *artificielle.* »

Quiconque peut s'abstenir pendant les longues soirées d'hyver de tout ouvrage, qui affecte la vue, la conservera longtems ; cependant on a déja beaucoup gagné quand on se trouve dans l'aisance de pouvoir choisir telles occupations qui n'exigent pas en même-tems la contention de l'esprit ; car les longues soirées et les matinées n'en peuvent jamais réparer le dommage.

Mais malheureusement, combien de jeunes gens, de même que des pères de famille, qui se doivent tout entiers au bien-être de leur maison, sont obligés de passer plusieurs nuits à des ouvrages attachans, et au-dessus des forces de leur corps et de leur vue. De telles gens sont dignes de notre pitié, quand ils se plaignent d'une faiblesse d'yeux, qui les force d'interrompre leurs travaux utiles, et qui même souvent les rend pour toujours incapables de les continuer ; mais si tout abus de notre vue est blamable, que dire de ces femmelettes, de ces fillettes insensées qui sacrifient la nuit une par-

tie de leur repos, seulement à lire des romans sans esprit, ou des historiettes insipides ? Qui peut leur accorder la moindre pitié, non plus qu'à tant d'autres encore, qui dissipent le tems du jour et de la nuit, à se remplir la tête de bagatelles, à s'occuper avec des riens, en ruinant la santé d'un organe si précieux ?

# CHAPITRE V.

*Soin des yeux dans toutes sortes de travaux.*

CELA s'entend de soi-même, que l'on veut parler ici seulement de ces travaux qui ont immédiatement, ou du moins peu de tems après, quelqu'influence sur la santé des yeux ; mais aussi ils sont en si grand nombre et exigent une telle prudence, que je pourrais former tout un volume sur le soin des yeux dans ce cas. Je me bornerai à mettre en considération, et d'une manière aussi abrégée que possible, ceux qui étant les plus ordinaires, sont aussi les plus importans à cet égard :

1°. « *La table près de laquelle on travaille, doit être placée de sorte que la lumière tombe obliquement par-dessus l'épaule gauche.* »

La table ainsi disposée, on pourra supporter un long travail, surtout si l'on prend l'attention de suivre la règle recommandée plus haut, et si l'on se sert nommément du pupitre, qui est indiqué dans la planche, afin de pouvoir travailler tantôt assis, tantôt debout.

Quiconque doit se tenir toujours assis pendant l'ouvrage, eût-il la meilleure vue, éprouvera un affaiblissement remarquable des yeux, causé en plus grande partie par la pression du ventre et des intestins, et par le flux d'humeurs, qu'elle occasionne vers la tête, quand il s'y joint la moindre contention d'esprit.

Delà arrive-t-il aussi, que les fonctions naturelles sont sitôt interrompues chez certaines personnes, d'où il résulte des constipations opiniâtres, qui, comme je l'ai déjà remarqué, ont une influence des plus funestes sur le bon état des yeux. L'on peut aussi comprendre ici pourquoi les savans, les hommes d'état qui doivent écrire beaucoup, ont souvent le même sort que le tailleur et le cordonnier, puisque des causes semblables apportent communément le même résultat; seulement le premier commence à souffrir des yeux

plutôt, vu que l'abus des facultés de l'esprit s'y joint souvent encore.

Il y a certains ouvrages, qui ne permettent pas, il est vrai, de placer la table à sa guise, tels sont ceux des graveurs et des horlogers. Les premiers se servent pour ménager la lumière, de plaques de cuivre poli, qui la leur réfléchit, ainsi que d'un chassis de papier blanc de grandeur suffisante, placé obliquement contre la croisée; mais je suis persuadé, de l'aveu de plusieurs de ces artistes, qui suivent mes conseils, que ce moyen est de meilleur effet, tant pour les graveurs et horlogers, qu'en général pour toute sorte d'ouvriers, qui doivent manier des objets polis, lorsqu'ils recouvrent ce chassis d'un papier ou tafetas verd pâle, en place de papier blanc. Celui qui n'en a pas fait l'expérience, ne peut se faire une idée de la lumière douce et bienfaisante qui se répand également sur les objets que l'on manie. A-t-on vis-à-vis de la fenêtre, près de laquelle on travaille, un mur qui réfléchit les rayons du soleil, alors ce paralumière doit être assez grand pour couvrir la croisée entière, observant toujours de le pendre obliquement. J'ai dé-

couvert chez plusieurs artisans, la pernicieuse coutume de se servir de ballons de verre remplis d'eau pure, pour augmenter la lumière. Ces ballons placés sur la table à ouvrage, pendant que le jour se répand horizontalement, ne peuvent manquer d'attaquer les yeux d'une manière funeste; pour en être convaincu, que l'on se rappelle ce que j'ai dit à l'égard de la répartition de la lumière. Ces ouvriers me feront la juste remarque, que la lumière des chandelles n'est jamais suffisante pour leur genre de travail, et qu'ils ont besoin d'un plus grand jour. Il est vrai: mais dans ce cas je voudrais qu'ils eussent recours aux lampes d'Argand, qui toutefois doivent pendre au milieu de la chambre, un peu haut, sous un plafond, ou sous un couvercle fixé au plancher, et peint en blanc, lequel aura un tuyau qui s'avance jusqu'à la croisée pourvue d'un ventilateur.

De cette manière, un espace considérable de la chambre peut devenir aisément si éclairé, que plusieurs personnes assises en rond, pourraient manier les ouvrages les plus fins, en même-tems que le couvercle les préserverait de la vapeur

grasse de l'huile. L'un ou l'autre de ces ouvriers à qui la nature a refusé le préservatif nécessaire à ses yeux, et qui à cause du peu de cheveux et de sourcils, en est trop affecté, préviendra les mauvais effets de la lumière par le moyen d'un petit auvent de tafetas verd, qui avance tant soit peu sur le front.

2°. « *Il est très-nuisible de tenir le livre* » *ou l'écriture derrière la lumière, ou de* » *tourner le dos à la fenêtre sous prétexte* » *de pouvoir mieux lire.* »

Car les rayons réfléchissent trop à plein de cette manière, et l'on en éprouvera un dommage d'autant plus sensible, que le papier sera plus blanc, et le caractère plus saillant, règle que certaines personnes, qui doivent passer leur vie, pour ainsi dire, à lire et écrire, ne doivent jamais perdre de vue, si elles veulent jouir de leurs yeux dans un âge avancé, non plus que celle-ci :

3°. « *De se garder de trop lire le soir,* » *et de préférer plutôt l'écriture pour tra-* » *vail.* »

Celui qui n'a pas fait l'expérience constante, savoir, si l'écriture ou la lecture lui affecte davantage la vue, trouvera sans

doute ce que je dis trop minutieux ; mais si l'on en fait l'essai avec attention, on sera bientôt convaincu de la vérité de cette règle. Cela provient de ce qu'en écrivant, je n'entends parler ici que de la copie, nous nous embarrassons moins de bien former nos lettres, et delà il résulte aussi, qu'une belle écriture serait plus dangereuse le soir que la lecture.

Quelques artistes ne peuvent se passer d'un verre grossissant dans leur travail, tels que les graveurs et les horlogers, abus qui ruine la santé de leurs yeux, chez les uns plutôt, chez les autres plus tard, et ce qui ajoute encore au danger de ce verre, c'est que souvent l'artiste le tient à la main. Les horlogers surtout le tiennent si près de l'œil, qu'on le croirait collé entre les plis des paupières, ce qu'ils font pour vaquer de l'autre main à leur besogne. Il n'y a pourtant rien de si préjudiciable qu'un continuel changement de point de vue, qui a toujours lieu quand on approche ou qu'on éloigne le verre de l'objet que l'on travaille. Delà, ainsi que je l'ai remarqué au commencement de ce discours, l'œil souffre plus ou moins de la pression extérieure du ver-

re, selon qu'elle est plus ou moins courte ou de longue durée. Ainsi, mes lecteurs comprendront facilement, combien promptement les yeux doivent être affectés de cette manière, sans compter que le genre de leur ouvrage n'est déjà que trop susceptible de ruiner peu-à-peu leur vue.

Voici donc une règle à cet égard, qui n'est pas d'une légère importance :

4°. « *Quiconque est obligé à un travail* » *constant, lequel exige l'usage de ces* » *verres grossissans, aura soin de se les* » *attacher avec un ruban ou des ferre-* » *mens, afin qu'ils restent dans la même* » *position tout le tems du travail.* »

Cet abus n'est pas moins à remarquer chez les vieilles gens, qui ont la mauvaise habitude d'user de ces verres grossissans, qui leur sont doublement nuisibles, en ce que promptement accoutumées à lire avec ces verres, à la fin ceux-mêmes qui grossissent d'avantage, ne sont plus en état de les satisfaire ; en second lieu, en ce qu'elles tiennent leur verre à la main, à quoi souvent se joint un cathare si fort qu'elles ne peuvent le fixer en appuyant le bras sur la table. En un mot, pour vouloir pa-

raître plus jeune, c'est ainsi qu'on avance le terme de sa vieillesse.

Presque tous ceux qui se servent de ces verres, ne les appliquent qu'à un seul œil, tandis qu'ils ferment toujours l'autre, ce qui peut avoir lieu pour quelques momens au spectacle, sans aucun danger; mais à coup-sûr, quand on le réitère trop souvent, et que l'on vaque avec cela à des occupations de longue haleine, il ne peut manquer d'en résulter les plus mauvais effets. Il est donc de la dernière nécessité :

5°. « *De changer continuellement d'œil,* » *je veux dire de regarder tantôt avec* » *l'un, tantôt avec l'autre, quand on se* » *sert de microscope, de télescope, de* » *verres optiques, etc.* »

L'application de cette règle n'est pas d'une si grande difficulté, même pour les artistes qui en font usage, s'ils prennent seulement la précaution de se l'attacher, tantôt à l'un, tantôt à l'autre œil; car pour tenir le verre tour-à-tour avec l'une et l'autre main, cela ne leur serait pas possible, attendu que peu sont adroits des deux mains.

6°. « *Tous les artistes et ouvriers qui* » *doivent*

» *doivent manier des matières polies, tels*
» *que les orfèvres, joualliers, etc. soigne-*
» *ront à distribuer tellement leurs ouvra-*
» *ges, qu'ils n'aient absolument que des*
» *matières mâtes ou peu luisantes, à met-*
» *tre le soir en œuvre.*

J'ai en effet levé plusieurs cataractes, qui n'ont dû être attribuées qu'aux effets de ces corps polis et travaillés à la lumière artificielle, pour ne pas parler à présent d'autres indispositions des yeux plus graves et plus douloureuses, qui ne doivent leur naissance qu'à ces causes.

7°. « *Les peintres qui exécutent de*
» *grands tableaux, couvriront plus de la*
» *moitié de la fenêtre près de laquelle*
» *ils travaillent, avec un rideau de taffe-*
» *tas verd.* »

Il serait à souhaiter que ces artistes pussent travailler dans une salle où la lumière ne parvint que d'en haut et obliquement. Mais s'ils ont rarement cette commodité, ils feront du moins en sorte d'éviter toute clarté horizontale, qui non-seulement importune l'artiste dans son travail, mais aussi fatigue et affaiblit ses yeux par le réflet des couleurs brillantes. Cela s'entend aussi de soi-même, que s'il

se trouve d'autres fenêtres dans la chambre, qui ne répandent pas également leur lumière sur le tableau, elles doivent être fermées ou couvertes d'épais rideaux.

8°. « *Les artisans qui travaillent près* » *d'un feu de charbons ardens, doivent* » *souvent se laver les yeux avec de l'eau* » *pure et fraîche.* »

Ce soin ne les rendra pas seulement plus propres à leur ouvrage, vu que les yeux rafraîchis par l'eau froide, recouvrent en effet une nouvelle vigueur ; mais il éloignera de même l'effet dangereux de la chaleur, qu'occasionne tôt ou tard un feu continuel et piquant sur les yeux. Ainsi nous voyons, par exemple, que les maréchaux, serruriers et cuisiniers, sont plus souvent exposés que d'autres à la cécité, dans un âge même peu avancé.

9°. « *Il n'est pas moins nécessaire aux* » *gens qui manient la laine, tels que car-* » *deurs, etc. de se laver souvent les* » *yeux.* »

Car la poussière fine, je dirais imperceptible, que la laine jette, peut aussi causer une sorte de cataractes, des inflammations opiniâtres, le gonflement des bords des paupières et l'écarissage des can-

thus, ainsi que des accidens innombrables m'en ont convaincu dans ma pratique. Mais chez cette sorte d'ouvriers, l'eau pure ne serait pas suffisante pour empêcher les effets dangereux des matières de la laine ; c'est pourquoi je les renvoye à l'usage de l'eau, composée de gomme arabique et de litharge d'or, que j'ai décrite et recommandée plus haut, contre la chaleur du jour et la poussière pendant le voyage.

Par le petit nombre de règles de prudence que j'ai cru à propos de prescrire, et que l'on doit observer dans plusieurs sortes de travaux, pour maintenir ses yeux en bon état, les artistes ou artisans que je n'ai pas dénommés ici, peuvent pareillement prévoir ce qui est convenable à leurs yeux. Ainsi, par exemple, les ouvriers en soie, dont les yeux ne sont que trop affectés par les couleurs luisantes, et souvent tranchantes de la soie, jugeront par ce que j'ai dit, qu'il est essentiel de se laver souvent les yeux avec l'eau composée susdite, et tour-à-tour avec de l'eau de source. Il serait aussi à propos, que ce ne fut pas toujours la même personne qui les pendit pour les faire sé-

cher en plein air, vu que le réflet continuel des couleurs différentes, peut trop aisément altérer sa vue.

# CHAPITRE VI.

*Relâche de la vue après une forte tension.*

LORSQUE nos devoirs domestiques ou de profession, exigent une forte tension de notre vue, souvent renouvellée, il ne nous reste qu'un moyen pour conserver cet organe, sinon en parfaite santé, du moins pour en prolonger l'usage, c'est de lui donner du relâche hors du travail; car chacun doit sentir le besoin indispensable que la nature nous enjoint, de laisser reposer nos membres, si nous voulons leur rendre une vigueur nouvelle; mais aussi combien de fois est-on en défaut à cet égard, en entretenant la faiblesse de la vue, au lieu de la vivifier. Puissent au moins mes lecteurs, mettre en pratique les observations suivantes, qui découlent de l'expérience même, et dont je suis persuadé qu'ils ne peuvent manquer de s'en bien trouver.

1°. « *Celui qui se tient longtems occupé et attaché à des ouvrages uniformes, ou à la contemplation de petits objets, ou à chiffrer, calculer, etc. avec contention d'esprit, devra autant que possible, entre ses heures de travail, prendre le grand air, et exercer ses yeux à voir de loin.* »

Il faut avoir fait l'expérience de ce simple moyen pour en concevoir l'effet salutaire. Ce relâche redonne une nouvelle vigueur à la vue pour le travail, aussi bien pendant l'été que pendant l'hyver. Mais c'est dans cette dernière saison surtout, qu'on se le refuse et qu'on se donne moins de relâche; car aussitôt en sortant du lit, aussitôt après le repas, on revole à l'ouvrage, ou le soir croyant faire grand bien à ses yeux, on passera une couple d'heures à jouer aux cartes, ce qui ne fait que changer l'occupation de la vue, et c'est ainsi, qu'après l'avoir constamment assiégée, on tombe dans une affreuse cécité, ou du moins dans une faiblesse de vue qui l'avoisine; oui, quand bien même les yeux seraient assez forts pour supporter longtems un pareil abus, ils n'échapperaient

pas à la fin, à des suites fâcheuses.

2°. » *Après une longue tension de la* » *vue, l'exercice du cheval devient très-* » *salutaire.* »

Mais pour cela, il ne suffit pas de se promener par les rues d'une ville, il faut que l'œil ait la faculté de plonger au loin. Le corps ne s'en trouve pas moins bien, puisqu'il est reconnu que l'équitation a une influence marquée sur les intestins, et l'on doit s'étonner qu'il n'y ait pas un plus grand nombre de gens qui se servent de ce remède efficace contre les indispositions opiniâtres du bas-ventre, et que l'on préfère dépenser trois fois autant d'argent en clystères de Kampf, ou d'autres semblables.

J'ai déjà remarqué qu'une des causes de l'affaiblissement de la vue, provenait de la pression des intestins qui occasionne tant d'obstructions rebelles. De quelle utilité ne doit donc pas être l'équitation pour les yeux, lorsque par l'usage modéré qu'on en fait, on entretient, et l'on redonne aux intestins leur mouvement pérystaltique, et qu'on empêche le flux trop abondant des humeurs vers la tête !

3°. « *C'est aussi un relâche utile, que*

» *celui que l'on prend après une forte et* » *constante contraction de la vue, dans* » *le maniement ou la considération d'ob-* » *jets mouvans, qui délassent la vue sans* » *la tendre.* »

C'est ainsi, par exemple, que j'ai persuadé à plusieurs personnes distinguées, qui se forçaient beaucoup la vue, de s'adonner de tems-en-tems à l'histoire naturelle, ou seulement à la connaissance des plantes, ou de se procurer un petit nombre d'estampes récréatives, pour être plus capables ensuite de se livrer à leurs sérieuses occupations. Delà, l'observation suivante :

4°. « *Que l'on doit considérer le spec-* » *tacle comme un moyen très-propre à* » *délasser la vue.* »

Le tableau mouvant, la représentation animée ou muette des objets du théâtre, et les contrastes frappans qui y règnent, relâchent singulièrement la vue, en la réjouissant.

Mais rien ne gâte tant les yeux du spectateur, que la clarté presque insupportable des lampes et lampions, qui se trouvent sur le devant de la scène; et puisqu'on n'en peut éviter l'effet nuisible aux

loges qui sont les plus près du théâtre, je m'étonne, et je vois avec chagrin l'empressement de chacun à les occuper, et même des personnes qui sont déjà sensiblement affectées de la vue. Il serait à souhaiter que les magistrats assignassent ces places à ces gens qui, hors le boire, le manger, le dormir et la signature de quelques lettres-de-change, n'ont rien autre chose à faire.

Il est encore une récréation très-propice à la vue, c'est le jeu de billiard, que l'on peut appeller le premier de tous les jeux. Il n'en est aucun qui lui soit comparable pour le délassement de l'esprit, la santé du corps, et pour l'exercice de la vue, ainsi que pour la sûreté de la main. Je citerai ici une dernière règle qui n'est pas à dédaigner.

5°. « *C'est que quand on ne peut pendant* » *l'hyver, donner au corps assez d'exer-* » *cice en plein air, il convient aux per-* » *sonnes, dont les occupations sérieuses* » *et attachantes, forcent les yeux le jour,* » *de ne point jouer à des jeux qui de-* » *mandent d'être joués assis ; mais plu-* » *tôt à tout autre plus susceptible de mou-* » *vement, tel que celui du billiard etc.* »

L'attention suivie et pourtant peu forcée que l'on apporte à ce jeu, le roulement des billes qui apportent sans cesse de nouvelles chances, le mouvement continuel et modéré (car j'entends que l'on joue sans passion), le verd tendre du billiard, tous ces contrastes sont si bien-faisans pour l'esprit et le corps, qu'après cette dissipation, on se trouve plus dispos, et que la vue peut se tendre de nouveau, et plus longtems qu'avant.

J'ai très-souvent remarqué que des personnes pensent apporter un relâche très-salutaire à leurs yeux, en restant assises une couple d'heures à jouer aux échecs; mais comment des yeux fatigués recouvreront-ils une nouvelle vigueur par un jeu qui vous tient attaché sur votre chaise, en même-tems qu'il exige de la contention d'esprit. Combien de gens pourtant, que je pourrais nommer, qui sont devenus courts de vue, en passant un tems considérable à des jeux qui affectent si sensiblement leurs yeux, qu'ils ne souffriraient pas davantage du plus mauvais traitement.

# CHAPITRE VII.

*Règles à suivre pour les infortunés qui ont perdu un œil.*

Depuis longtems l'expérience a prouvé que les gens qui ont eu le malheur de perdre un œil, voyent plus clairement et d'une manière plus perçante, qu'ils ne voyaient auparavant avec leurs deux yeux; dès qu'ils sont accoutumés à cet état, et qu'au commencement ils n'ont point abusé de l'œil qui leur reste. J'ai fait mainte et mainte fois cette observation chez des personnes qui, depuis des années ont perdu un œil, et qui malgré leur grand âge, travaillent aussi bien les matières les plus fines, que quand elles étaient pourvues de leurs deux yeux.

C'est donc à eux que s'adresse encore plus les règles que j'ai prescrites aux yeux sains, et qu'ils doivent suivre plus ponc-

tuellement, puisqu'il ne leur reste plus que la moitié d'un organe, qui doit les rendre incessamment attentifs à ne pas le laisser dépérir entièrement.

Celui qui est privé d'un œil, éprouve sitôt qu'il veut faire usage de l'autre, un tiraillement, une contraction indicible dans l'œil détruit. L'œil sain ne peut même supporter la moindre tension, sans devenir promptement fatigué et larmoyant.

Ces symptômes, aussi longtems qu'ils durent, sont une preuve incontestable de la faiblesse de la vue; mais ils disparaissent bientôt, quand on a la simple attention de couvrir l'œil perclus avec une compresse de linge fin pendant le travail, et pour ne pas encourir ces fâcheux symptômes, il ne faut pas exposer trop tôt l'œil sain à un travail forcé, surtout pendant tout le tems que l'œil perdu n'est pas entièrement guéri, et qu'on y sent de la douleur. Et, si par malheur, il se trouve quelqu'un assez imprudent pour négliger ce conseil, il peut être assuré que cette douleur, au lieu de disparaître promptement par le traitement ci-dessus, lui demeurera toute la vie, pour peu que l'œil sain éprouve de la tension, ce qui

ne peut manquer de le rendre incapable d'aucune occupation sérieuse. Et, encore une fois, malheur à lui, s'il est assez ennemi de lui-même, pour répéter cette imprudence, car l'affaiblissement de l'œil sain deviendra tel, qu'il sera enfin la victime d'une entière cécité.

# SECTION DEUXIEME.

## Comment se doivent traiter les yeux faibles.

J'AURAIS ample matière à discourir, si je voulais m'étendre sur le traitement des yeux faibles en général, je veux dire parmi tous ceux qui ne sont pas de l'art ; car, quant à la guérison propre de la faiblesse de la vue, cela regarde le médecin habile, quoique je regarde son entier rétablissement impossible, vu que chacun voudrait même pendant la cure ne pas perdre un instant l'usage de cet organe, et exiger de lui le même service que quand il est en santé. D'où vient que la guérison ne dépend presque jamais de l'oculiste, mais plutôt du traitement discret et modéré du patient.

C'est pourquoi, je dois rassurer ici tous ceux qui éprouvent une faiblesse de vue momentanée, sur la crainte de plus grands

dangers, s'ils veulent observer avec l'attention la plus stricte, les conseils prudens que je leur ai dictés dans le courant de ce discours, et qu'ils ne se laissent pas effrayer par le jargon de quelques oculistes suffisans, ou charlatans qui les menaceront d'abord d'une cécité inévitable, s'ils ne se hâtent de recourir à leurs remèdes, qui ne sont bons qu'à enrichir ces diseurs de bonne aventure, et à accélérer en effet leur aveuglement.

CHAPITRE

# CHAPITRE I.

*Soins continuels pour les yeux faibles.*

Les soins que l'on doit porter sans interruption, pour ainsi dire, aux yeux faibles, ne sont autre chose que ceux que l'on doit aux yeux en santé ; il n'y a de plus pour ces cas, qu'une plus stricte exactitude à observer les règles que j'ai déja prescrites, et sans exception.

Toute personne qui a la vue faible, a pour coutume de se soustraire toujours à la lumière, mais le plus ordinairement d'une manière qui lui apporte plus de dommage que de bons effets ; car la plupart se servent d'écrans faits de parchemin, enluminés de quelque vernis luisant. D'autres mettent au hazard quelqu'objet devant la lumière, ou le plus grand nombre dans un coin de la chambre, pour en éviter le

trop grand éclat, ce qui est néanmoins impossible de toujours faire, puisque par intervalle, il arrive nécessairement, que la réflexion, ou l'augmentation des rayons de la lumière a lieu, quand ce ne serait qu'en se levant, en marchant, sans compter que la flamme venant à frapper soudainement sur des yeux inhabitués à ses effets, y travaille trop fortement, les irrite et les affaiblit. En général, ceux qui ont la vue faible, peuvent beaucoup mieux supporter une forte lumière qui se répand partout également que la flamme d'une seule bougie. J'ai souvent trouvé l'occasion de confirmer l'observation de M. Fest. (*a*) Savoir: qu'une chandelle allumée pendant le jour, est plus insupportable, à quiconque est faible de vue, que le soir. C'est donc un principe des plus importans:

1°. « *De ne jamais éviter la lumière* » *quand on a les yeux faibles ; mais seu-* » *lement, quand on est forcé de se tenir* » *près de la chandelle, d'adoucir sa trop* » *grande clarté, pour prévenir l'irritation* » *opiniâtre qu'elle pourrait occasionner.* »

---

(*a*) Voyez l'ouvrage intitulé : *Winke aus der geschichte eines augen kranken Leipsik*, 1793, 8°.

On parvient le mieux à ce but, en faisant usage d'un paralumière de tafetas verd portatif, et qui peut se poser devant la chandelle, sans être à charge au reste de la compagnie par le déplacement de la lumière.

Malgré cette sage précaution, on n'est pas encore entièrement à l'abri des atteintes de tous les ennemis d'une vue faible; car comment se garantir des effets de tant d'objets polis et brillans, que nos bonnes gens ont encore la manie de porter, ou dont elles décorent leurs appartemens, et qui détruisent tout-à-coup les vues malades.

Si l'on venait à douter des effets préjudiciables de tout objet brillant sur les vues faibles, on en sera convaincu par le triste événement, dont un digne homme fut la victime. Cet infortuné dans la pensée où il était que presque tous les alimens devenaient nuisibles à ses yeux, se privait de tout avec scrupule, et préférait même endurer la faim, pour éviter une prochaine cécité. Les soins qu'il en prenait depuis deux ans, étaient inutiles, et l'avaient réduit à un état d'éthisie difficile à décrire. Un travail continuel et opiniâtre durant sa jeunesse, avait mis

enfin sa vue dans une position qu'il ne croyait plus susceptible de guérison. Cependant sa profession était exigeante. Je laisse à penser quel était son chagrin de ne pouvoir y vaquer de tout le jour, quand il avait soupé la veille. Il était donc naturel, qu'il attribuat l'augmentation de son mal au manger, puisqu'après avoir employé le soir tous les moyens de se procurer une digestion facile, il n'en était pas mieux le lendemain, ce qui le fit résoudre à ne prendre aucun aliment de toute la soirée. Dès ce moment, il arriva un changement soudain dans sa vue; il en conserva, il est vrai, la faiblesse; mais il pouvait néanmoins remplir un travail modéré. Il arriva un jour que je fus invité à souper chez un malade, et la compagnie étant nombreuse (car c'était un festin de famille,) le maître du logis devait y paraître en dépit de son appréhension pour la lumière; il vint, c'était mon digne homme, qui ne tarda pas à me communiquer ses peines. « Mais comment, lui dis-je enfin, pouvez-vous être » étonné que vos yeux soient plus faibles » après un tel souper qu'auparavant, lors- » qu'il se trouve un si grand nombre d'ob-

» jets, qui sont à charge, même aux yeux » les plus forts et les plus sains ? Que n'en » faites-vous bannir ce superflu, et ce » clinquant, dont l'éclat assassin vous est » si préjudiciable, et vous n'auriez plus » alors à craindre que vos réfections eus- » sent une si mauvaise influence sur votre » vue. » Le lendemain, il fit disparaître de sa table toutes les argenteries inutiles, les bougies furent pourvues d'écrans, et le bon père de famille, que je visitai ensuite, m'avoua sincèrement, que depuis deux ans il ne s'était jamais trouvé si bien disposé, et il continua de prendre ses repas de cette manière. Le corps reprit des forces, et l'indisposition fâcheuse de sa vue disparut entièrement.

C'est ainsi qu'on découvre de soi-même, quand on y veut porter quelqu'attention, les causes du mal, et les objets qui peuvent tourmenter une vue faible, et qu'on les éloigne avant qu'ils n'aient fait une impression plus dangereuse.

Ce à quoi l'on doit encore prêter une attention marquée, c'est de ne jamais presser fortement l'œil dans ce dernier cas, car parlà, il devient plus susceptible de recevoir davantage de lumière, puisque

cette action fait distendre la prunelle d'autant plus que l'on ferme plus ou moins fortement les paupières.

Il résultera donc de ce que j'ai dit dans le moment sur le traitement des yeux faibles, et concernant l'irritation de la lumière, la règle suivante :

2°. « *Que les gens faibles d'yeux, quand* » *ils devront voyager dans un chemin* » *couvert de neige, feront leur possible* » *pour les préserver scrupuleusement de* » *l'impression qui y cause la lumière ré-* » *fléchie par la neige, car elle a souvent* » *des effets si funestes, même sur les yeux* » *sains, qu'ils en éprouvent mainte fois* » *un affaiblissement remarquable.* »

Le meilleur préservatif contre cette lumière, serait un crêpe noir et très-épais, qui ne pendrait pourtant que jusqu'à la moitié du visage, moyen qu'on pourrait également employer dans les chemins sablonneux, qui sont fortement éclairés du soleil.

3°. « *Des yeux faibles exigent, il est* » *vrai, encore plus que les bons qu'on* » *les lave et qu'on les tiennent propres ;* » *mais aussi ne peuvent-ils pas toujours* » *supporter l'eau froide.* »

La demande est maintenant, comment ceux qui ne sont pas de l'art, sont en état de juger quand ils doivent se les laver avec de l'eau froide. Cela est bien aisé à déterminer, car quand on éprouve une grande difficulté à ouvrir et fermer les yeux, que les paupières sont si fortement attachées qu'elles pressent la prunelle, et y causent une contraction douloureuse, dans ces cas, l'œil faible ne peut supporter l'eau froide sans être exposé au danger d'une inflammation d'yeux opiniâtre et maligne. Si donc cette faiblesse d'yeux n'est pas accompagnée d'accidens douloureux, l'usage de l'eau froide apportera toujours un heureux effet, de même que l'éprouvent les yeux sains, qui ont souffert quelque tension.

## CHAPITRE II.

*Sur l'usage modéré des yeux faibles en général et en particulier.*

PRESQUE tous les gens qui sont affectés d'une vue faible, se réjouissent à la vue du crépuscule du jour, tandis qu'ils s'attristent à l'approche de la nuit; mais ils ignorent que leur vue exige le matin un soin tout particulier, puisqu'elle ne peut alors souffrir la moindre tension, et que de l'une ou de l'autre imprudence dans ce moment, dépend le bon ou mauvais usage qu'on en peut faire le reste du jour. Avant donc que le nuage qui nage sur leurs yeux le matin, ainsi que je l'ai déja remarqué plus haut, soit tout-à-fait dissipé, il ne faut nullement penser à l'ouvrage, ou tout au moins faut-il que l'ouvrage soit scrupuleusement mesuré à la

force de la vue ; mais spécialement doit-on éviter toute occupation, qui outre la tension de la vue, exige le moindre usage des facultés spirituelles. Ce n'est pas que ces vues demandent moins de sollicitude aux autres heures du jour, car on ne saurait trop y en apporter. Le manger, la boisson, n'y influent pas moins, et les alimens ne doivent être surtout aucunement échauffans.

La plupart des gens, qui ont la vue tendre, croient l'améliorer par l'usage des lunettes, et sont dans la ferme persuasion qu'elles la leur entretient et la fortifient; d'autres vont encore plus loin, et s'imaginent que puisque le tafetas verd est d'un effet si bienfaisant pour les yeux, les verres verds ne peuvent manquer d'avoir la même influence.

Les lunettes vertes, au contraire, sont très-nuisibles aussi bien pendant que hors du travail, en ce qu'elles représentent les objets autrement qu'ils ne sont en effet, et qu'elles leur donnent un alentour sombre et terne, et que parlà la faiblesse des yeux pourrait même être occasionnée, bien loin d'en être diminuée.

# CHAPITRE III.

*Sur le choix du travail convenable aux yeux faibles.*

Une des plus importantes règles concernant le choix des occupations propres aux yeux faibles, est, qu'ils aient l'attention de remplir à la plus grande clarté du jour, celles qui demandent quelque contention d'esprit et une forte tension de la vue, remettant au soir, s'il est possible, les plus légères, et quand on lit pour son amusement, choisir l'impression la moins saillante et le papier moins blanc que bleuâtre.

Mais hélas ! comment prêter son attention à cet égard, lorsque depuis un certain tems, sous prétexte d'améliorer l'impression comme on dit, on la rend plus pernicieuse de jour en jour, surtout pour de semblables yeux. Elle acquiert, il est vrai, plus de netteté ; sa rondeur, et la

beauté du papier la rendent agréable ; mais combien les vues faibles en sont-elles plus affectées que par les ouvrages les plus fins? Eût-on la vue la plus forte, on en sentira la preuve, si on lit une telle impression pendant une couple d'heures continues. Les lettres latines, et surtout les caractères stéréotypes sont, à mon sens, les plus funestes à la santé des yeux. On ne manquera pas d'éprouver une fatigue d'autant plus sensible, que l'on pourra lire pendant trois ou quatre heures consécutives, et sans en ressentir la plus légère incommodité, tout livre à caractères ordinaires. Mais c'est envain que l'on se récrie. Ces impressions aisées et si convenables, commencent à être bannies, et font place à des éditions plus brillantes et plus enjolivées, mais plus fatales à la vue.

Je ne nie pas que ces enjolivemens flattent agréablement la vue ; mais d'un autre côté, on ne désavouera pas que nos yeux ne deviennent promptement fatigués par la rondeur saillante et trop uniforme de ces lettres, et je ne doute nullement qu'il n'y ait une infinité de personnes qui ont payé chèrement ce plaisir, par un

affaiblissement de la vue, quelquefois incurable. Je ne prétends pas en proscrire tout-à-fait la lecture, mais je souhaiterais qu'on ne les lut pas de préférence à tout autre, encore moins prétendrais-je affaiblir le mérite des inventeurs de la stéréotype ; ce que je me permets d'en dire n'est que pour servir d'avertissement aux vues faibles, afin qu'elles se prémunissent contre cette lecture qui leur est si dommageable. Elles doivent aussi prendre garde de ne pas écrire trop finement et trop pressé, car cela pourrait ajouter à leurs maux, la miopie ou le louchement.

# CHAPITRE IV.

*Sur la sorte de relâche convenable aux yeux.*

PERSONNE plus que les gens à vue faible, ne doit être plus scrupuleusement attentif à cet égard ; car j'en ai vu plusieurs, du reste très-soigneux sur tout ce qui pouvait nuire à leurs yeux dans leurs occupations, cesser d'y songer au moment de leur récréation, et par-là se rendre incapables de continuer leur ouvrage auquel ils croyaient devoir attribuer les résultats qui en provenaient.

Je veux parler du jeu de carte, un des plus récréatifs et des plus communs, et qui pourtant peut leur devenir nuisible par les couleurs fortes et mêlangées, surtout quand les yeux ont été forcés durant le jour, sans compter d'autres jeux qui doivent être joués assis, et qui ne sont pas

plus salutaires pour le corps que pour les yeux.

La danse aussi bien que tout autre exercice qui échauffe par trop le sang, leur est de même contraire ; en premier lieu parce que la fatigue du corps et l'effet de la poussière volatille qui en résulte, affecte leurs yeux et les rend inhabiles pour le lendemain, et que si on la continue longtems, cette faiblesse de la vue devient de plus en plus difficile à guérir ; en second lieu parce qu'il est même à craindre qu'elle ne se change en une entière cécité, accident que l'on croira à peine, et dont je n'ai été que trop souvent témoin dans ma pratique.

Pour le reste, ils n'ont qu'à consulter et suivre ponctuellement les règles que j'ai fixées plus haut, en parlant du relâche convenable aux yeux en parfaite santé.

# CHAPITRE V.

*Touchant le traitement à observer pour les myops, et les gens à longues vues.*

La plupart des hommes deviennent d'une vue très-perçante dans leur vieillesse, parce que la prunelle venant à s'applattir, et les petites membranes transparentes, ainsi que les humeurs de l'œil, devenant aussi plus compactes, la rétine, du moins chez plusieurs se distend prodigieusement. A cette époque s'ils daignent faire attention au choix de bonnes lunettes, ils pourront arrêter les progrès de cette extension de vue dangereuse. Mais combien de telles gens qu'une mauvaise honte retient!...

On peut aussi devenir myop dans un âge avancé, quand on s'est appliqué trop souvent et trop longtems à considérer des objets qui ne veulent être vus qu'au microscope, ce dont je pourrais fournir de nombreux exemples.

Pourquoi rencontre-t on tant de vues courtes parmi les gens de condition, et pourquoi s'en trouve-t-il beaucoup moins dans la classe mitoyenne, et presqu'aucune parmi les gens de la campagne ? Ces questions m'ont été faites tant de fois que je crois de mon devoir d'y répondre ici. Par une expérience annuelle et scrupuleuse que j'ai faite sur les sujets atteints de myopie, je me suis convaincu qu'il existe un concours de circonstances plus ou moins influentes, qui attaque particulièrement les personnes de la première et seconde classe, et chez qui le principe en est déjà posé dès les premières années ; car l'espace resserré des chambres à coucher, les petits joujoux, le peu d'exercice au grand air, dispose déjà l'enfant à la myopie, et cet ouvrage est souvent dû aux mauvais soins des gardes-d'enfant, qui d'elles-mêmes, ou par ordre des parens inconsidérés, négligent toute attention à cet égard. On s'étonne, il est vrai, et l'on considère comme un phénomène, qu'un enfant de six ans, puisse babiller pendant des heures entières sur l'histoire des Grecs et des Romains, sans connaître l'histoire même de son pays, non plus que de celle

de

de sa famille ; pourvu qu'il ait le talent prématuré de pouvoir souhaiter la bonne année à ses parens en jolis termes qu'il ne comprend pas, on l'abandonne du reste entièrement à ses volontés et à ses hochets, souvent même on lui emplit les mains d'argent, etc. etc.

L'on peut aisément juger delà, que les enfans étant forcés de trop bonne heure à tendre leur vue, ainsi qu'à s'occuper de petits objets, s'accoutument insensiblement à regarder de près. C'est pourquoi l'on devrait plutôt demander, comment il y a si peu de gens myopes parmi les riches, en comparaison de ces abus. L'homme du commun envoye ses enfans aux écoles publiques, où, peu surchargés de travail, ils jouissent souvent du grand air, et passent la plus grande partie de leurs jeunes ans, parmi les rues et les places publiques. Par cette raison leurs yeux rarement contractés, ne se distendant que pour considérer de plus grands objets, ou les ouvrages de la nature, conservent toujours la même vigueur. Cela posé, il est aisé de voir pourquoi il ne se rencontre que peu de myopes dans la classe commune, et presqu'aucun chez

les gens de la campagne ; et par conséquent l'on doit juger jusqu'à quel dégré peut parvenir la myopie dans un sujet qui a reçu une telle éducation physique, et qui doit à la nature la moindre disposition à ce vice de la vue.

Quiconque est myope en effet, et qui se dispense autant que possible de l'usage des lorgnettes, a l'espoir très-fondé de sentir ses yeux s'améliorer vers les trente ans, et son point de vue s'allonger vers les quarante. Mais, me dira-t-on, qui peut passer ainsi sa jeunesse sans jouir de sa vue ? — Eh bien ! portez des lunettes comme font plusieurs, qui ont rejetté mes conseils, et qui en portent toute la journée, et des plus concaves. Mais celui qui sera indifférent au principe que j'avance, qu'il perde pour toujours l'espérance d'éprouver aucune amélioration dans sa vue, tout au contraire même, elle deviendra plus courte, et il aura beau choisir des verres de plus en plus forts, il ne gagnera rien autre chose que l'incommodité de ne pouvoir plus s'en passer un instant.

Ce n'est pourtant pas que je veuille en proscrire entièrement l'usage aux myopes ; mais je voudrais qu'ils ne s'en servissent

que d'un œil, et qu'ils les abandonnassent du moins de tems en tems, pour regarder de leurs propres yeux, ce dont ils seraient amplement dédommagés dans la suite, par leur amélioration.

Les signes auxquels on connaît qu'un myope a réellement besoin de lunettes concaves, sont les suivans :

1°. « *Quand toute la prunelle de l'œil,* » *et surtout la tunique transparente est si* » *sensiblement élevée, qu'on peut aisément* » *la découvrir lorsqu'on regarde l'œil* » *horizontalement.* »

2°. « *Lorsque le myope écrit fin et serré,* » *et principalement, quand en voulant* » *écrire gros, ses lettres sont difformes,* » *inégales, et qu'il n'a pas la main* » *sûre.* »

3°. « *Lorsque le soir à la chûte du jour* » *il peut très-distinctement lire les plus* » *petits caractères, tandis que les vues* » *les plus saines et les plus étendues,* » *ont peine à distinguer les plus grosses* » *lettres.* »

4°. « *Quand il a peine à reconnaître* » *quelqu'un à deux toises d'éloigne-* » *ment.* »

5°. « *Enfin, lorsque pour fixer quel-*

» *qu'objet éloigné, il est obligé de fer-*
» *mer à moitié la paupière.* »

Malgré tous ces symptômes, il doit attentivement rechercher si les lunettes dont il veut se servir, sont convenables à ses yeux, recherche qu'il doit faire en suivant les règles que j'ai données dans la première section de cet écrit, ayant le plus grand soin que les verres concaves, ne représentent pas les objets plus petits, mais seulement nets et clairs. Car de tels verres n'augmentent pas seulement la myopie, mais ils affectent les yeux au plus haut dégré.

Le plus sûr moyen de prévenir cette maladie pour un âge plus avancé, serait à mon avis, d'entretenir sa vue à regarder non fixément des objets différens, qui vous invitent à plonger la vue dans le lointain.

# CHAPITRE VI.

*Sur le traitement convenable aux yeux, après de graves maladies.*

C'est une expérience généralement reconnue, qu'après une maladie grave et surtout après des inflammations, qui ont absorbé trop d'humeurs, aussi bien qu'après les maladies nerveuses, les yeux deviennent si faibles, que cette faiblesse approche de la cécité, ou donne du moins au patient une crainte fondée de perdre la vue. Dans ces cas, ordinairement on ne manque pas de recourir avec avidité à des remèdes soi disant fortifians, et qui presque toujours accroissent le mal au lieu de le guérir.

D'après mes instructions, cette faiblesse remarquable est enlevée, et l'on en prévient les suites fâcheuses, si pendant un court espace de tems, on préserve ses yeux de toute contraction, généralement parlant, jusqu'à ce que le corps ait repris ses forces, et qu'ils soient capables de souf-

frir quelque tension. En conséquence, les bons alimens qui n'échauffent pas le sang, mais qui fortifient peu-à-peu, sont tout ce qu'on peut recommander de meilleur à ces sortes de patiens.

Un des plus grands abus, auxquels on puisse s'adonner, après avoir souffert une maladie sérieuse, et duquel j'ai vu provenir une sorte de cataracte, est, que beaucoup de gens ne savent comment passer le tems de leur convalescence, et qu'ils s'amusent à lire du matin au soir; et tout en recréant leur esprit, ils n'attaquent pas moins la tête que les yeux.

Pour rétablir promptement les yeux après une maladie grave, il faudrait, ce me semble, les essayer de tems à autre, les accoutumer peu-à-peu à leur fonction, par un agréable exercice, les occuper longtems du tableau mouvant des objets les plus variés, et non les fatiguer sans relâche par une application trop uniforme. J'ai été témoin du bon effet de cet avis chez un homme de mérite, que j'ai traité il y a deux ans.

Ce digne homme après une fièvre nerveuse et catharale de longue durée, fut atteint d'une faiblesse de vue si grande,

qu'elle le mit dans une crainte continuelle de perdre la vue. Son angoisse fut encore augmentée par une tendreté du cerveau, qui ne contribuât pas peu à accroître la faiblesse de ses yeux, tellement que lorsque je fus appellé, je trouvai le patient dans l'état le plus déplorable. On lui avait fait habiter l'endroit le plus retiré et le plus sombre de la maison, sans compter l'eau de Cologne, et tant d'autres petites eaux, qu'on ne manqua pas de lui faire aspirer, et dont il se trouvait plus mal. Mon premier soin fut de lui prescrire des alimens solides et nourrissans, quelques petits repas d'amis, un verre de bon vin, un exercice modéré au grand air, et l'usage de sa vue à une lumière égale et claire. Il continua ce régime pendant quelque tems, et le bon homme tout en s'entretenant avec ses amis, oublia bientôt son mal, qui disparut en effet au bout de trois semaines, quoiqu'il fit appréhender cette sorte de cataracte appellée (*a*) ( amaurosis ) si bien que ses yeux, aussi bons qu'avant sa ma-

(*a*) Voyez la cause de ce défaut clairement démontrée par le célèbre professeur J. De Gorter dans sa chirurgie, page 274.

ladie, pouvaient supporter une tension durable.

Les maladies après lesquelles les yeux sont sujets à s'affaiblir, et qui exigent du repos pendant quelque tems, outre les inflammatoires et les catharales, sont la pléthore, les fièvres pourprées, la petite vérole, et la rougeole surtout, qui chez les grandes personnes particulièrement entraînent un long affaiblissement de la vue, souvent si grand, qu'elles ne peuvent remplir la plus légère occupation, sans que les yeux ne deviennent rouges, larmoyans et très-sensibles.

Il en est de même après les coups à la tête, après de dangereuses chûtes, qui secouent violemment le cerveau, et qui font naître des accidens souvent préjudiciables, quand joint à cela, on force ses yeux pendant la convalescence.

Je pourrais proposer ici un plus grand nombre de règles à suivre dans ces cas; mais comme plusieurs médecins en ont suffisamment écrit, et que mes avis ne regardent seulement que ceux dont la situation peut se passer des gens de l'art; je préfère garder le silence, afin de ne choquer personne.

# SECTION TROISIEME.

## Comment l'on doit traiter les yeux dans des accidens imprévus, qui n'exigent, proprement dit, aucune opération de l'art.

## CHAPITRE I.

*Concernant l'expulsion des corps étrangers qui se sont introduits entre la prunelle et les paupières.*

COMBIEN de fois n'arrive-t-il pas qu'un vent fort souffle quelque corps étranger dans l'œil ? Combien de fois certains artisans, n'ont-ils pas été atteints dans leurs yeux, d'une faible particule de fer, d'étain, d'argent ou d'or, et avec quelle imprudence ne se conduisent-ils pas dans tous ces cas ?

La première chose que chacun fait sans y prendre garde, est de se frotter les paupières avec la main, abus qui demeure rarement sans de fâcheux résultats, et qui ne peut manquer d'entraîner une inflammation, et même quelquefois la perte d'un œil, puisque par ce frottement inconsidéré, on s'expose le plus souvent à faire entrer plus avant des corps anguleux ou hérissés de pointes, qui portent le ravage dans la vue, tels que de légers éclats de fer, que les gens de l'art ont peine à retirer de l'œil sans l'offenser.

Aussitôt que quelque corps étranger de quelque nature qu'il puisse être, s'est introduit entre les paupières, et qu'il peut affecter dangereusement la vue par sa nature ou sa forme aigue, tel par exemple, que la chaux vive, etc. On l'expulsera en tirant en haut la paupière supérieure, et en penchant la tête en avant. Le mieux serait de le faire soi-même, car la sensibilité donne la juste mesure, pour ne pas la tirer trop fortement. En tenant ainsi la paupière élevée, et l'œil en repos pendant quelques instans, on sent bientôt un flux de larmes couler de l'œil, lequel ne manque guères d'entraîner avec lui, les

corps étrangers, ou du moins de les porter vers le grand canthus, d'où on peut aisément les enlever par le moyen d'un léger tampon de linge fin, ou avec la corne d'un mouchoir.

Si cette opération n'est pas suffisante, on passe à plusieurs reprises, et doucement le doigt sur la paupière, depuis le coin du dehors de l'œil, jusqu'au grand canthus, ce qui force le corps de descendre vers la glande lacrymale, d'où on peut aussi le retirer par le moyen d'un pinceau très-fin.

Et lorsque ce dernier recours ne réussit pas, on prend, ainsi que je l'ai dit tout-à-l'heure, la paupière supérieure, que l'on tient élevée de la prunelle, autant que possible, en tournant l'œil du côté du nez, et l'on passe entre deux, le petit pinceau enduit de crême de laît, ou de phlême de gomme arabique, en commençant du petit canthus, (ou petit coin de l'œil) et finissant vers le grand canthus, et le corps étranger ne manquera pas de s'y attacher.

Mais cette dernière opération est plus praticable et de meilleur succès, quand quelqu'autre que le patient remplit ce

devoir ; car il peut beaucoup mieux découvrir la place où le corps s'est retiré. Pour cet effet, il fera mettre le patient sur une chaise près de la lumière, la tête penchée en arrière, et tenant lui-même la paupière élevée, de manière que l'autre n'ait qu'à passer légèrement le pinceau sur l'endroit où gît le corps, qu'il enlève sur-le-champ ; cette méthode fait beaucoup moins souffrir le patient, que quand il opère lui-même, et chacun peut aisément remplir cette petite fonction, qui demande peu d'intelligence.

Aussitôt que l'on sent que le corps étranger tel, que parcelle de verre, de fer ou autre corps angulaire, est attaché à la tunique, et qu'on ne peut le retirer avec le pinceau, il est alors essentiel de recourir à un habile artiste ; car dans la plupart de ces cas, on courrait risque de perdre l'œil.

Vient-il à jaillir dans l'œil quelque parcelle de chaux-vive, du vitriol, du tabac très-sec, ou du poivre, il faut alors passer entre la paupière et l'œil, un pinceau plus gros que le précédent, que l'on enduit de beurre frais, et de suite envoyer guérir un homme de l'art, pour achever

l'opération, celle-ci n'étant que préparatoire, et pourtant indispensable ; car si l'on était obligé d'attendre seulement un quart-d'heure, pour cette première opération, tous les endroits de la tunique transparente, qui auraient été trop longtems affectés par la présence de ces corps corrosifs, se raccornir aient, se fronceraient, et deviendraient entièrement opaques.

C'est ici le lieu de recommander fortement à un chacun, de ne jamais essayer de faire sortir ces corps étrangers et mordicans, par des frictions ou des bains d'yeux ; car parlà, l'effet s'en répartit davantage, et le danger pour l'œil devient plus grand. Seulement doit-on prendre en attention, d'y introduire plutôt quelque matière graisseuse, tel que du beurre frais ou de la crême de lait, qui s'opposera quelques momens à l'âcrété des matières en question.

Il arrive aussi souvent, que lorsqu'un corps s'est introduit dans l'œil, celui-ci éprouve une contraction si violente, qu'il est impossible de l'ouvrir ; dans ce cas, il faut promptement appeller un homme de l'art, si l'on veut prévenir des suites sérieuses, car celui qui n'est pas de la

profession ne peut y apporter aucun secours, malgré toute l'intelligence dont il serait capable.

Mais je ne puis assez blâmer ici l'usage insensé où l'on est communément, d'ajouter un autre corps dans l'œil malade. Je veux parler des yeux d'écrévisses ou semblables drogues. Il m'est survenu souvent de ces patiens, qui avaient porté de ces remèdes insensés pendant deux ou trois jours. Qu'y a-t-il d'étonnant après cela, qu'il ne se déclare une inflammation opiniâtre? Puisque nous voyons toujours que le corps qui tombe dans l'œil, si petit qu'il soit, et si peu de tems qu'il y demeure, y apporte après son expulsion, pendant quelques heures et quelques jours même, une rougeur, et un sentiment pénible pour l'air et la lumière, ce que l'on préviendra en se lavant souvent l'œil malade avec de l'eau fraiche, quand le corps en est sorti.

## CHAPITRE II.

*Traitement des yeux quand ils ont été piqués par l'un ou l'autre insecte.*

Les guêpes, les mouches à miel, et surtout les moucherons, piquent les paupières, si fortement quelquefois, qu'il en survient de l'inflammation et un gonflement douloureux, qui nous gêne en ouvrant les yeux. Ce que l'on doit faire en premier lieu, c'est de regarder, si l'aiguillon de l'insecte y est demeuré, et de l'enlever avec une petite pincette. Avant cela, toute friction est, on ne peut pas plus nuisible, et occasionne une inflammation opiniâtre. De l'eau froide, où l'on a mis quelques grains de sel et quelques gouttes de vinaigre, de laquelle on imbibe un papier brouillard très-fin, et qu'on applique sur la paupière, en forme de compresse, fait disparaître promptement cette

enflure. J'ai vu aussi maintefois survenir un gonflement considérable et douloureux aux paupières, occasionné par le fréquent maniement des mouches cantharides, et qui était dissipé en deux jours de tems, quand, à plusieurs reprises, on appliquait un morceau de papier brouillard, trempé dans quatre onces d'eau pure, avec laquelle on avait mêlé une drachme d'esprit de camphre.

CHAPITRE

# CHAPITRE III.

*Traitement des yeux quand ils ont souffert contusion à leurs environs, et que la playe a saigné.*

Après un coup quelconque sur l'œil, il arrive qu'il devient si extraordinairement rouge, que la commune ignorance croit qu'il est perdu pour toujours ; la partie crystaline devient en effet si sanguinolente et bleuâtre, et s'extravase par fois si avant, qu'elle semble être une poche remplie de sang, ce qui n'arrive pas seulement aussitôt après un coup dans l'œil, mais encore longtems après une contusion au-dessus de l'œil, qui a causé un épanchement de sang.

De tels cas exigent indispensablement le secours des gens de l'art ; toutefois lorsque le patient ne sent aucune douleur remarquable dans toute la partie de l'œil

souffrant, mais seulement une contraction légère et momentanée, il pourra se passer de médecin ; parce que tous ces symptômes disparaissent en appliquant une compresse imprégnée de l'eau sous-mentionnée, mais tiède :

*R.* « On prend deux drachmes de feuilles de ro-» marin, sur lesquelles on jette 4 onces de vin » rouge, et autant d'eau bouillante, on laisse » reposer le tout pendant un quart-d'heure, et on » le passe par un linge. »

Quand on a soin de bassiner souvent l'œil avec cette liqueur tiède, on ne tarde pas à éprouver que le rouge foncé s'éclaircit ; et si ce remède est insuffisant, on y ajoutera quelques gouttes d'esprit de sel ammoniac, en continuant de bassiner jusqu'à ce que l'écoulement du sang soit entièrement fini ; traitement que l'on pourra suivre après une toux opiniâtre, ou quelque coup insignifiant à l'œil, qui aura fait naître une légère extravasion du sang sous la tunique.

# CHAPITRE IV.

*Du traitement des yeux après un refroidissement subit de la sueur du visage.*

Il m'est plus d'une fois arrivé d'être appellé chez des patiens, dont les yeux ne devaient leur indisposition qu'à une condensation soudaine de la sueur du visage, ou à la répercussion d'une sueur froide, qui a lieu quand on s'est exposé subitement à un courant d'air trop froid, ou qu'on s'est lavé avec de l'eau trop froide, dans un état de sueur sensible. Dans ce cas, il se déclare tout-à-coup une enflure rougeâtre sur les bords des paupières, et particulièrement sur la supérieure. Le patient ne sent, il est vrai, d'autre incommodité que celle de ne pouvoir ouvrir les yeux aussi facilement qu'à l'ordinaire, le mal n'est d'aucune importance en lui-même; mais il faut y appor-

ter aussitôt du remède, ce qui ne consiste qu'à mettre sur les yeux un sachet plein de fleurs de sureau très-sèches, et de farine de poids aussi chaude, en enduisant de camphre les paupières avant de l'y appliquer ; moyen simple, et qui ne fait pas moins disparaître cette incommodité en vingt-quatre heures de tems ; mais quiconque a l'imprudence de se laver les yeux avec toute liqueur irritante, peut être assuré qu'il s'expose à la plus dangereuse indisposition des yeux. Ce qu'on ne peut mettre en doute, c'est qu'un soudain rafraîchissement de la vue lui est toujours préjudiciable. Ainsi, dès que de pareils symptômes apparaissent, le patient doit au plutôt faire appeller un oculiste ; car vouloir faire usage seulement du traitement susmentionné, ce courir le risque de se voir privé de la vue, parce que les maladies de cet organe qui ont pour origine une répercussion de la sueur, exigent d'autres remèdes, lesquels doivent nécessairement être administrés par des gens de l'art.

# CHAPITRE V.

*Traitement des yeux durant et après la petite vérole.*

J'avais d'abord destiné cette courte digression, pour être placée dans certain journal; mais engagé par l'invitation réitérée de mes amis, ainsi que par les funestes exemples du terrible bouleversement que la petite vérole naturelle apportait dans les yeux, je consentis à joindre ce chapitre à la précédente dissertation.

C'est une chose difficile à concevoir, comment les yeux des enfans sont inconsidérément traités par des gens de l'art même, pendant la petite vérole; c'est pourquoi rien à cet égard ne nous serait d'un plus grand secours, qu'une bonne méthode de traiter les yeux à cette époque,

et qui serait fondé sur l'expérience de plusieurs années. Voici quelques préceptes que nous osons présenter aux yeux du public, et dont nous assurons le succès pour prévenir le bouleversement affreux, qui si souvent est la suite inséparable de la petite vérole, et qui tous les ans prive tant d'enfans de la vue.

C'est une observation générale et frappante, appuyée sur l'expérience, et qui est des plus recommandables en faveur de l'inoculation, puisque les maladies des yeux sont rares après cette opération, tandis qu'on voit survenir des accidens sans nombre de la petite vérole naturelle, et que lorsqu'il paraît quelqu'inflammation aux yeux des sujets inoculés, elle est bien éloignée d'être aussi funeste et si maligne, que chez ceux qui ne l'ont point été.

Il y a environ 16 ans que le traitement des maladies des yeux m'est confié en cette ville, et chaque année il me vient au moins 60 à 70 enfans, sur les yeux desquels la plus opiniâtre inflammation est tombée durant ou après la petite vérole. Beaucoup d'entr'eux, en partie par la malignité du mal, en partie par défaut de

soin de la part des gardes-malades, sont tout à-fait incurables, tellement que je puis assurer qu'il y en a toujours 8 à 10, qui perdent leur vue; et pourtant depuis des années il ne m'est arrivé qu'une fois de voir une inflammation d'yeux de quelqu'importance après l'inoculation, laquelle céda promptement à un traitement ordinaire. Des oculistes célèbres, auxquels j'ai souvent demandé leur avis, m'ont tous confirmé dans cette opinion.

Le moment où les effets de la petite vérole se déclarent, est très-différent. Quelquefois ils paraissent pendant la suppuration, mais pourtant le plus communément avant que les croûtes soient séchées, ou longtems après que la petite vérole est passée. Ainsi, je n'ai pas peu souvent vu, cinq ou six semaines après la petite vérole, en reparaître une autre, que j'appellerai posthume, et qui est maintefois plus dangereuse pour les yeux que la petite vérole même. Quelquefois cette petite vérole, provenait aussi d'un bain tiède de tout le corps, que j'avais ordonné à raison d'une inflammation d'yeux purulente. Et un grand nombre d'observations m'a convaincu, que si les yeux de cer-

tains patiens sont affectés plutôt ou plus tard du levain de la petite vérole, cela dépend en plus grande partie de leur constitution particulière, du moins autant que de l'inattention et de l'insouciance qu'on apporte pendant la crise de la maladie. Ajoutons à cela, le traitement de plusieurs oculistes, les circonstances domestiques, et les alentours des patiens.

Mais un des plus pernicieux préjugés, et auquel seul on doit attribuer la principale cause des indispositions des yeux après la petite vérole, c'est la vieille erreur où l'on est encore, et qui souvent même est mise en crédit par des gens de l'art : que celui qui a la petite vérole, doit se tenir aveugle pendant quelques jours; qu'il doit avoir les paupières strictement fermées, et que le moindre essai qu'il fait de les ouvrir, lui est extrêmement dommageable. Et c'est d'une si pitoyable manie, que nous trouvons plusieurs personnes avec un œil de moins et même aveugles, lorsqu'après quelques jours les paupières viennent à s'ouvrir d'elles-mêmes, ce qui ne serait pas vraisemblablement arrivé, si l'on avait traité plus sagement l'indisposition de l'or-

gane de la vue, aussitôt qu'elle se fut donnée à connaître.

Quiconque suivra scrupuleusement les règles suivantes, durant la maladie des enfans, peut être assuré qu'aucun accident postérieur et fâcheux n'aura lieu, ou du moins très-rarement; et dut la petite vérole être des plus malignes, et occasionner l'une ou l'autre indisposition, il n'est pas moins vrai, qu'elle ne sera jamais si terrible, ni si rebelle aux secours des médecins, ce qui n'arrive hélas que trop souvent !

1°. « *Aussitôt que la petite vérole commence à sortir, on lave les yeux plusieurs fois le jour, qu'il y ait de l'enflure aux paupières ou non, avec une eau composée de* 4 *onces d'eau de rose, une drachme de phlème de gomme arabique, et trente gouttes de* landanum *de Sydenham.* »

2°. « *Survient-il en effet de l'enflure aux paupières, et leurs bords fluent-ils une sérosité gluante qui les ferme, il faudra les bassiner continuellement avec cette eau, en tâchant de les tenir du moins entr'ouvertes, ce qu'il faut faire à la vérité, à la lueur d'une lumière*

» *modérée, parce qu'une forte irritation*
» *ou picotement de la lumière, serait en*
» *état alors de provoquer une inflamma-*
» *tion.* »

3°. « *On éprouverait aussi les effets les*
» *plus tristes, si l'on voulait à toute force*
» *séparer les paupières l'une de l'autre;*
» *il est suffisant qu'elles soient assez en-*
» *tr'ouvertes pour y injecter la liqueur sus-*
» *dite, et dégorger l'intérieur des pau-*
» *pières de l'humeur âcre et tenace qui*
» *s'y trouve. On aura soin d'examiner*
» *si l'œil n'est pas rouge, et si la tuni-*
» *que n'est pas terne. Rencontre-t-on l'un*
» *de ces cas, alors le secours des méde-*
» *cins est des plus nécessaires. On observera*
» *aussi de répéter la visite de l'œil au*
» *moins deux ou trois fois par jour.* »

4°. « *Si l'humeur qui se trouve entre les*
» *paupières et l'œil, est tellement tenace*
» *et dure qu'elle ne puisse être détergée par*
» *l'injection susdite, il faudra faire cette*
» *injection d'une autre manière, je veux*
» *dire en la commençant par le petit*
» *canthus de l'œil, et la continuant tout le*
» *long des parois de la paupière, jusqu'au*
» *grand coin de l'œil, et l'humeur y étant*
» *ainsi poussée, on l'essuye avec un léger*

» *tampon de linge fin. J'observe qu'il est*
» *nécessaire que le tuyau de la séringue*
» *soit long, et très-mince.*

5°. « *Arrive-t-il que la petite vérole*
» *sorte très-lentement, et qu'il survienne*
» *une enflure aux paupières, et une dou-*
» *leur sensible aux yeux, alors on fait met-*
» *tre le patient au moins deux fois le jour,*
» *et cela une heure pour le moins, dans*
» *un bain chaud, ce que l'on répète jus-*
» *qu'à ce qu'on remarque qu'elle pousse,*
» *et qu'elle se montre non-seulement aux*
» *parties de la tête, et aux environs des*
» *yeux, mais encore aux principales par-*
» *ties du corps; c'est donc pour cette rai-*
» *son que je recommande l'usage des bains*
» *chauds, comme un spécifique des plus*
» *utiles contre l'indisposition des yeux.* »

6°. « *On cherche à procurer au pa-*
» *tient, qui a eu les yeux affectés, un*
» *air libre et pur, et surtout chaud, au-*
» *tant que possible. Car par l'observation*
» *de cette simple règle, je ne saurais dire*
» *combien de fois j'ai été témoin de la*
» *disparition de l'enflure aux paupières.* »

Après une heure de tems qu'on aura mis les enfans attaqués de la petite vérole, dans cet air libre, ils s'en trouveront d'au-

tant mieux qu'on aura eu soin de les tenir un peu renfermés auparavant; en observant de couvrir leurs yeux d'un petit auvent de tafetas verd, pour les préserver de toute grande clarté, et empêcher l'effet nuisible du picotement de la lumière.

# INCONVÉNIENS

## ET DANGERS

## Des Lunettes communes.

Les lunettes communes, travaillées au hasard, et faites, pour ainsi dire, à la grosse de toutes sortes de matières défectueuses, comme de verre de vître, ou verre blanc d'Allemagne, sont celles dont on a le plus grand débit ; mais si le public connaissait les funestes effets qu'occasionne leur usage, il n'aurait garde de faciliter un commerce qui lui est si préjudiciable.

Il est certain que ces lunettes sont plus propres à dégrader la vue qu'à la conserver.

1°. « *Leur assortiment est irrégulier*, » *l'un des verres étant ordinairement d'un* » *foyer différent de l'autre.* »

2°. « *Elles sont mal doucies, ce qui al-* » *tère leur transparence.* »

3°. « *Elles ne sont jamais de la même* » *épaisseur dans les deux verres.* »

4°. « *Leur matière est communément* » *remplie de fils de verres, de bouillons,* » *et d'autres imperfections sans nombre.* »

5°. « *Chaque verre n'est pas déterminé* » *à une seule courbure; mais il en con-* » *tient plusieurs de différentes sortes.* »

Ce qui ne peut guères arriver autrement, parce qu'on en fait au moins six à la fois, et que les deux mains sont occupées à les façonner. Or, les habiles artistes, conviendront avec moi, qu'il est moralement impossible, de faire à la main plusieurs verres à la fois, qui aient toutes les qualités requises dans un verre parfait.

On peut voir dans la première partie du traité d'optique-méchanique de *M. Faumin*, qu'une des principales attentions de l'ouvrier, doit être de conserver dans la façon de ses verres, l'unité, la régularité de leur courbure. Pour cela il faut, lorsqu'on les travaille, les tenir bien perpendiculaires à la courbure du bassin; mais comment en venir à bout, en ne travaillant même que deux verres à la fois; ni l'un, ni l'autre ne sera jamais parfait, à cause du changement alternatif de droite à gauche, et de gauche à

droite, qu'on est obligé d'observer de tems-en-tems, pour conserver l'égalité d'épaisseur.

D'ailleurs, s'il faut tant d'attention pour faire des verres parfaits, en les fabriquant seul à seul, il est aisé de conclure qu'il doit se trouver une infinité de défauts dans ceux que l'on fabrique deux à deux, et six à la fois, lorsque parmi ces derniers il s'en rencontre quelques-uns de passables, c'est un effet de pur hasard.

Il est vrai que la modicité du prix de ces verres, est un appas pour la multitude. Sur quoi je ne puis m'empêcher de déplorer l'ignorance d'une foule de gens, qui estiment si peu ce qu'on peut appeller la moitié de la vie; car il n'en est pas des soulagemens qu'exigent la vue, comme des autres besoins du corps, par exemple de la nécessité de se vêtir.

Il est peu important pour la santé, que l'on soit vêtu d'étoffe fine et précieuse; mais la vue ne peut se soutenir que par l'usage des verres régulièrement façonnés. Les meilleurs ne sont jamais trop bons pour suppléer à ce que le dépérissement de l'organe de la vue commence à nous refuser.

Je connais des personnes qui ont conservé pendant des 10, 15 et 20 ans, le même dégré de vue, avantage que les lunettes communes ne leur aurait certainement pas procuré. Il est bon d'entrer sur ce sujet dans quelques détails.

Comme les verres communs ont diverses courbures, il est très-ordinaire qu'ils ne représentent point les objets droits et teints de leur couleur naturelle ; mais ils les font paraître courbés, et imprégnés des nuances de l'iris, sur toute leur circonférence, ce qui cause dans les yeux une espèce d'attraction, en forçant les muscles obliques à s'allonger, pour voir l'objet plus distinctement.

La disparité des foyers produit aussi d'étranges désordres. Un verre commun aura quelquefois au centre, douze pouces de foyer, et dix à la circonférence; outre cela, pour composer une lunette, on l'assortira avec un autre verre, dont la circonférence sera de 14 pouces de foyer, et le centre de dix, dont il est aisé de conclure le dommage que des yeux faibles, mais d'une égale portée, recevront d'une pareille lunette, qui oblige la prunelle de changer de diamètre à chaque instant.

Ces

Ces verres défectueux produisent quelquefois des espèces d'étincelles, qui proviennent de ce que les rayons de la lumière s'y brisent irrégulièrement. On ne parvient à faire entièrement cesser cet inconvénient, que par l'usage des verres de couleur verte, jaune ou bleue.

Hors ces teintes étrangères, elles sont mêmes capables de nuire à la vue, parce qu'elles l'accoutument peu-à-peu à voir les objets différens de ce qu'ils sont, et de ce que tout le monde les voit, ce qui s'appelle tomber de Charybde en Scylla, c'est-à-dire, éviter un mal pour tomber dans un pire.

On est alors plus fort embarrasé sur le parti que l'on doit prendre. Continuera-t-on l'usage des mauvaises lunettes? Mais elles feront contracter l'habitude de ne recevoir l'impression de la lumière que d'une manière oblique et tortueuse, habitude que les verres les plus réguliers ne peuvent plus corriger, lorsqu'elle est invétérée, parce que les muscles ont perdu leur souplesse.

J'avoue que nous sommes quelquefois contraints de tolérer cette pratique dans les yeux mal affectés, à qui les lunettes

les plus irrégulières, paraissent les meilleures. A la vérité, il y aurait ici un tempéramment à prendre, ce serait de donner à ces personnes des lunettes semblables, c'est-à-dire, du même genre d'irrégularité que celles qui ont altéré leur vue; mais cela n'est pas sans difficulté, parce que, quoique les verres irréguliers soient très-communs, on ne trouve pas aisément de la ressemblance ou de la conformité entre les uns et les autres; c'est pourquoi tous nos soins et tous les secrets de notre art, deviennent quelquefois inutiles dans de pareilles circonstances.

Si la même main fournissait toujours des verres à la même personne, l'artiste serait plus à portée de déterminer ce qui convient à son état; mais hors delà il est presqu'impossible d'y réussir.

Un autre effet des lunettes communes, est de causer à la longue des taches ou des callosités à la cornée et au crystallin. On s'imagine lorsqu'on regarde le ciel, de voir de petits corps voltiger dans l'air; on veut les chasser avec la main comme des moucherons importuns, mais on ne fait que de vains efforts, ces mouches prétendues, ne sont autre chose que des

parties de la cornée ou du cristallin desséchées ou endurcies par la trop grande abondance de lumière, que de mauvaises lunettes laissent passer dans l'œil.

Ces callosités empêchent une partie des rayons de parvenir sur la rétine, tandis que d'autres y tracent l'image de l'objet qui semble parsemé de points obscurs. En même-tems la vacillation de l'axe optique, fait attribuer des mouvemens divers à ces corps légers. Comme le défaut le plus ordinaire des verres communs consiste dans l'irrégularité de leurs courbures, il ne sera pas hors de propos de donner ici la manière de le reconnaître sensiblement. On sait que tout verre convexe et bien figuré, étant exposé au soleil, décrit un cercle lumineux à l'endroit de son foyer. Si l'on fait cette épreuve avec un verre mal fait, le cercle qu'il formera ne sera ni parfaitement rond, ni aussi petit, ni aussi vif que celui d'un bon verre. Cette expérience nous fait en même-tems comprendre, comment l'irrégularité du côté lumineux que forment les verres communs, force la prunelle qui la reçoit à s'élargir, ou à se rétrécir outre mesure.

Malgré tout ce que je viens de dire con-

tre les lunettes communes, je ne doute pas que le grand nombre ne continue à en faire usage : tel est l'empire de l'habitude : mais j'espère que le public intelligent me saura quelque gré des efforts que j'ai faits pour lui être utile. Je sais que ces lunettes sont celles dont nous avons le plus grand débit. Touché du triste sort d'une infinité de personnes qui en deviennent les victimes, et qui sont réduites à cette extrémité de ne plus tirer de secours, ni de leurs yeux, ni d'aucune sorte de lunettes, je n'ai pas hésité à m'élever contre elles.

FIN.

# TABLE DES MATIÈRES.

## SECTION Ire.

### CHAPITRE I.

*Sur le soin continuel et journalier qu'on doit avoir de ses yeux quand ils sont en bonne santé.* Page 1.

A.

*Traitement des yeux le matin au réveil.* idem.

B.

*Soin particulier qu'on doit avoir de ses yeux, hors du travail.* 18.

C.

*Soins des yeux le soir et pendant la nuit même.* 32.

### CHAPITRE II.

*Sur l'usage modéré de la vue en général.* 38.

CHAPITRE III.

*Sur le prudent usage des yeux, eu égard aux différens âges.* Page 62.

CHAPITRE IV.

*Sur le tems propre à l'usage de la vue.* 84.

CHAPITRE V.

*Soin des yeux dans toutes sortes de travaux.* 89.

CHAPITRE VI.

*Relâche de la vue après une forte tension.* 101.

CHAPITRE VII.

*Règles à suivre pour les infortunés qui ont perdu un œil.* 107.

SECTION II.

*Comment se doivent traiter les yeux faibles.* 111.

CHAPITRE I.

*Soins continuels dus aux yeux faibles.* 113.

## CHAPITRE II.

*Sur l'usage modéré des yeux faibles, en général et en particulier.* Page 120.

## CHAPITRE III.

*Sur le choix du travail convenable aux yeux faibles.* 122.

## CHAPITRE IV.

*Sur la sorte de relâche convenable aux yeux.* 125.

## CHAPITRE V.

*Touchant le traitement à observer pour les myops et les gens à longues vues.* 127.

## CHAPITRE VI.

*Sur le traitement convenable aux yeux après de graves maladies.* 133.

---

# SECTION III.

*Comment l'on doit traiter les yeux dans des accidens imprévus, qui n'exigent, proprement dit, aucune opération de l'art.* 137.

## CHAPITRE I.

*Concernant l'expulsion des corps étrangers, qui se sont introduits entre la prunelle et les paupières.* Page 137.

## CHAPITRE II.

*Traitement des yeux quand ils ont été piqués par l'un ou l'autre insecte.* 143.

## CHAPITRE III.

*Traitement des yeux quand ils ont souffert contusion à leurs environs, et que la playe a saigné.* 145.

## CHAPITRE IV.

*Du traitement des yeux, après un refroidissement subit de la sueur du visage.* 147.

## CHAPITRE V.

*Traitement des yeux durant et après la petite vérole.* 149.

---

*Inconvéniens et dangers des lunettes communes.* 157.

FIN DE LA TABLE.

# ERRATA.

PAGE 25, ligne 17 : *de ces d'opthalmies* ; lisez, *de ces sortes d'opthalmies.*

— 27, ligne dernière : *se servent en voyage des ;* lisez *de.*

— 31, ligne 4 : *percussion ;* lisez, *pression.*

— 44, l. 22 : *sont peints* ; lisez, *peintes.*

— 47, l. 20 : *de cuivre seulement ;* lisez, *seulement le petit.*

— 48, ligne 10 : *augmenté, diminué ;* lisez, *augmentée, diminuée.*

— 55, ligne 5 : *de tête et yeux ;* lisez, *de tête et d'yeux.*

— 65, l. 2 : *le muscle attollent ;* l. *attollens.*

— id. l. 28 : *des pareilles ;* lis. *de pareilles.*

— 70, ligne 5 : *des filles des femmes ;* lisez : *des filles, des femmes.*

— 82, ligne 28 : *et lorsque cette infirmité lui fasse ;* lisez, *lui fait.*

— 113, ligne 16 : *ou le plus grand nombre dans un coin ;* lisez, *ou le plus grand nombre la place, etc.*

— 130, l. dernière : *qu'ils ne s'en servissent que, etc.* lisez, *qu'ils ne s'en servissent pas que, etc.*

— 140, l. dern. *envoyer guérir un homme de l'art.* lisez, *quérir un homme, etc.*

— 148, l. 19 : *ce courir* ; lisez, *c'est courir.*

— 150, l. 1 : *et qui seraitfondé ;* lis. *fondée.*

— 153, l. 20 : *landanum ;* lisez, *laudanum.*